

Proposition du Conseil administratif du 9 février 2022 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2020-2021 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle est au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la Ville de Genève pour les années 2019 à 2021, prolongée par un avenant jusqu'au 31 décembre 2022. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le Conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

La saison 2020-2021 était la dernière saison de la Comédie au boulevard des Philosophes. L'inauguration du bâtiment des Eaux-Vives était prévue initialement mi-septembre 2020, puis fin février 2021. En fin de compte, une préouverture s'est faite de manière perlée à partir de début mai 2021, avec la réouverture partielle des théâtres décidée par les autorités, et l'inauguration a eu lieu lors du lancement de la saison 2021-2022 les 28 et 29 août 2021.

Etant donné la mise en œuvre des mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19, des économies pour 842 000 francs ont été réalisées suite au report du déménagement (fluides, entretien, maintenance, etc.), à l'annulation de certains spectacles, à l'activité réduite du théâtre et de son exploitation publique (nettoyage, communication, etc.). La Comédie clôt ainsi cet exercice avec un non-dépensé de 1 277 483 francs.

En raison de la pandémie également, le Poche clôt la saison 2020-2021 par un déficit de 38 688 francs. Des économies à hauteur d'environ 49 000 francs

ont pu être réalisées sur les postes communication/affichage/pub, des indemnités réduction de l'horaire de travail (RHT) ont été perçues (41 800 francs) ainsi que deux indemnisations cantonales pour pertes financières et de revenus (27 900 et 45 000 francs). Malheureusement, ces économies et indemnités n'ont pas pu entièrement compenser la forte diminution des revenus, notamment sur le poste billetterie.

Enfin, l'état-major affiche un manco de 31 274 francs dû essentiellement à une augmentation du coût des jetons de présence engendrée par une augmentation du nombre de séances, en raison des enjeux de l'ouverture de la nouvelle Comédie et des complications fonctionnelles liées au contexte sanitaire.

Après consolidation des comptes des deux théâtres et de l'état-major, les comptes de la saison 2020-2021 se soldent par un non-dépensé avant restitution de 1 207 521 francs.

Le montant du fonds de réserve au 30 juin 2020 était de 681 358 francs. Durant la saison 2020-2021, 1 208 188 francs ont été versés dans ce fonds, portant celui-ci à 1 889 546 francs au 30 juin 2021. Si l'intégralité du non-dépensé de la saison 2020-2021 était versée dans ce fonds, le montant total serait de 3 097 067 francs. Or, l'article premier du règlement du fonds de réserve, accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985, précise que le montant maximum de ce fonds peut atteindre 18% des subventions versées par la Ville, c'est-à-dire un montant de 2 669 487 francs. C'est pourquoi, afin de ne pas dépasser ce montant, la FAD a inscrit dans ses charges une «part de subvention non dépensée à restituer à la Ville» de 427 580 francs. Ce montant a également été inscrit dans les comptes 2021 de la Ville en tant que transitoire.

La saison 2020-2021 était la troisième saison programmée par la codirection de la Comédie, constituée de Mme Natacha Koutchoumov et de M. Denis Maillefer. Le duo a réussi à maintenir des liens avec le public malgré la fermeture des salles, en mettant en place de nouveaux modes de diffusion des spectacles et des actions de communication spécifiques, notamment digitales. Dès que cela fut possible, les deux salles aux Eaux-Vives ont été enfin ouvertes au public, qui s'est montré très enthousiaste. En effet, le nombre d'abonnements a triplé entre l'ouverture de l'institution (fin août) et le mois d'octobre pour dépasser la barre des 1700 abonné-e-s. Par ailleurs, les premiers événements «Pont des Arts», axés sur divers types de publics, ont été organisés et ont rencontré un vif succès chez un public diversifié (jeunes, adultes et familles).

Au Poche, la saison 2020-2021 était la sixième saison de M. Mathieu Bertholet. Malgré la crise sanitaire, le Poche a pu tenir tous ses engagements envers les artistes et créer toutes les pièces qu'il avait mises au calendrier. Il n'a malheureusement pu jouer que 30 représentations sur les 114 prévues et sa jauge a

été réduite à 43 places, avec les répercussions sur la billetterie décrites ci-dessus. Le Poche a été une véritable fabrique de théâtre durable, éthique, locale et joyeuse, démontrant que, face à une crise inattendue, faire du théâtre autrement pouvait être une réponse à d'autres crises, bien prévisibles celles-là. Enfin, le Poche a recherché des fonds privés afin de combler une partie de son déficit prévisionnel. C'est ainsi qu'il a obtenu d'une fondation genevoise un apport de 300 000 francs chaque saison, durant la période du mandat de M. Bertholet, pour continuer à mener son projet spécifique. Cet apport lui permettra de reprendre ses créations tout en maintenant un niveau d'emploi élevé, de prolonger les contrats et d'engager plus d'artistes, ce qui lui donnera la possibilité de jouer un rôle sérieux dans la déprécarisation de la profession locale, si durement secouée par cette crise.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2020-2021 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte-rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2020-2021 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 sont approuvés.

Annexes:

- Etats financiers de la Fondation incluant les comptes annuels au 30 juin 2021 des théâtres de la Comédie et du Poche ainsi que de l'état-major
- Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020-2021
- Rapport détaillé de l'organe de révision sur les comptes 2020-2021
- Rapport d'activités 2020-2021 de la Fondation
- Rapport d'activités 2020-2021 de la Comédie de Genève
- Rapport d'activités 2020-2021 du Poche

f n n d a t i o n n d'art
dramatique d e
G e n è v e

Saison 2020/2021

Etats Financiers
(MCH2)

Approuvés par le bureau du 18.11.2021



Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLE DES MATIERES

Saison 2020/2021

	Pages
ETATS FINANCIERS (annexés au rapport de révision) :	
1. Bilan combiné au 30 juin 2021	2
2. Compte de résultat par nature combiné	3
3. Compte de résultat par fonction combiné	4
4a. Détail de certaines positions du bilan	5
4b. Détail de certaines positions des produits	7
4c. Détail de certaines positions des charges	9
5. Compte des investissements	12
6. Tableau des flux de trésorerie	13
7. Règles régissant la présentation des comptes	14
8a. Principes comptables appliqués	14
8b. Effets de la crise sanitaires COVID-19 sur les comptes annuels	16
9a. Etat du capital propre	18
9b. Etat des fonds de capitaux de tiers	18
10. Tableau des provisions	20
11. Tableau des participations	20
12. Garanties et engagements conditionnels	20
13. Tableau des immobilisations	21
14. Indications supplémentaires	22
15. Prestations en nature	27
16. Dépassements budgétaires	28
Tableau de bord Comédie	29
Tableau de bord Poche	34

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

1. BILAN (en CHF)

			Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
	Note						
ACTIF							
PATRIMOINE FINANCIER							
100	Disponibilités et placements à court terme	4a	2'567'975	2'598'611	513'196	5'679'782	3'677'293
101	Créances	4a	-	54'063	6'853	60'916	62'202
104	Actifs de régularisation	4a& 8a	1'184	165'502	105'300	271'986	429'338
106	Marchandises et fournitures	4a	-	-	1'878	1'878	1'584
			2'569'159	2'818'176	627'227	6'014'562	4'170'417
PATRIMOINE ADMINISTRATIF							
140	Immobilisations corporelles	4a & 13	2	555'526	70'985	626'513	461'565
142	Immobilisations incorporelles	4a & 13	-	12'368	-	12'368	12'548
			2	567'894	70'985	638'881	474'113
TOTAL ACTIF			2'569'161	3'386'070	698'212	6'653'443	4'644'530
PASSIF							
CAPITAUX DE TIERS							
200	Engagements courants	4a	436'262	740'864	127'015	1'304'141	432'309
201	Engagements financiers à court terme	4a	-	116'124	-	116'124	-
204	Passifs de régularisation	4a& 8a	51'680	484'392	69'316	605'388	488'728
205	Provisions à court terme	4a & 10	7'500	553'802	98'773	660'075	550'752
209	Fonds des capitaux de tiers	4a & 9b	160'413	820'065	317'750	1'298'228	1'283'195
			655'855	2'715'247	612'854	3'983'956	2'754'984
CAPITAUX PROPRES							
291	C/C FAD	4a	482'614	(606'660)	124'046	-	-
299	Fonds de réserve	4a & 9a	1'889'546	-	-	1'889'546	681'358
299	Résultat de l'exercice	4a & 9a	(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	1'208'188
	Total capitaux propres	9a	1'913'306	670'823	85'358	2'669'487	1'889'546
TOTAL PASSIF			2'569'161	3'386'070	698'212	6'653'443	4'644'530

2. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (en CHF)

	Note	État-Major	Comédie	Poche	2020/2021 Réalisé	2020/2021 Budget	2020/2021 Ecart	2019/2020 Réalisé
CHARGES D'EXPLOITATION								
30 Charges de personnel	4c	154'071	77'19'008	1'701'947	9'575'026	10'402'283	827'257	6'754'743
31 Charges de biens et services et autres charges exploitation	4c	80'176	4'539'918	572'390	5'192'484	6'829'331	1'636'847	3'881'154
33 Amortissements	13	2'557	220'488	32'208	255'253	198'875	(56'378)	222'062
35 Attribution aux fonds	4c & 9b	-	560'000	300'000	860'000	-	(860'000)	348'367
		236'804	13'039'414	2'606'545	15'882'763	17'430'489	1'547'726	11'206'326
REVENUS D'EXPLOITATION								
42 Billetterie, ventes et autres recettes	4b	-	84'221	78'537	162'758	936'957	(774'199)	477'245
43 Autres revenus divers	4b	-	291'427	9'179	300'606	223'550	77'056	86'050
45 Prélèvements sur les fonds	9b	52	285'749	48'875	334'676	246'986	87'690	400'846
46 Subventions	4b	205'478	13'655'500	2'431'458	16'292'436	9'601'174	6'691'262	11'494'453
46 Part de subvention non dépensée à restituer	9a	(427'580)	-	-	(427'580)	-	(427'580)	(43'874)
		(222'050)	14'316'897	2'568'049	16'662'896	11'008'667	5'654'229	12'414'720
Résultat d'exploitation		(458'854)	1'277'483	(38'496)	780'133	(6'421'822)	7'201'955	1'208'394
34 Charges financières		-	-	(192)	(192)	-	(192)	(206)
Résultat financier		-	-	(192)	(192)	-	(192)	(206)
RESULTAT OPERATIONNEL		(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	(6'421'822)	7'201'763	1'208'188
Résultat extraordinaire		-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	(6'421'822)	7'201'763	1'208'188
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet					1'889'546			681'358
Fonds de réserve réglementaire au 30 juin					2'669'487			1'889'546

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

3. COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION (en CHF)

	Note	État-Major	Comédie	Poche	2020/2021 Réalisé	2020/2021 Budget	2020/2021 Ecart	2019/2020 Réalisé	
F3221	SPECTACLES								
CHARGES									
30	Frais de personnel	4c	-	1'738'790	757'269	2'496'059	3'010'628	514'569	1'826'393
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	-	2'911'237	355'905	3'267'142	4'305'769	1'038'627	2'253'427
			-	4'650'027	1'113'174	5'763'201	7'316'397	1'553'196	4'079'820
REVENUS									
42	Billetterie, ventes , remboursements divers	4b	-	84'221	67'339	151'560	936'957	(785'397)	464'028
43	Autres revenus divers	4b	-	254'120	8'767	262'887	188'550	74'337	62'375
45	Prélèvements sur les fonds	4b & 9b	-	285'749	-	285'749	246'986	38'763	391'916
46	Subventions	4b	-	4'953'864	984'198	5'938'062	5'943'904	(5'842)	3'540'795
			-	5'577'954	1'060'304	6'638'258	7'316'397	(678'139)	4'459'114
	Résultat des spectacles		-	927'927	(52'870)	875'057	-	875'057	379'294
F3220	ADMINISTRATION								
CHARGES									
30	Frais de personnel	4c	154'071	5'980'218	944'678	7'078'967	7'391'655	312'688	4'928'350
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	80'176	1'628'681	216'485	1'925'342	2'523'562	598'220	1'627'727
33	Amortissements du patrimoine administratif	13	2'557	220'488	32'208	255'253	198'875	(56'378)	222'062
34	Charges financières		-	-	192	192	-	(192)	206
35	Attributions aux fonds	9b	-	560'000	300'000	860'000	-	(860'000)	348'367
			236'804	8'389'387	1'493'563	10'119'754	10'114'092	(5'662)	7'170'586
REVENUS									
42	Ventes, taxes et remboursements divers	4b	-	-	11'198	11'198	-	11'198	13'217
43	Autres revenus divers	4b	-	37'307	412	377'19	35'000	2'719	23'675
45	Prélèvements sur les fonds	4b & 9b	52	-	48'875	48'927	-	48'927	8'930
46	Subventions	4b	205'478	8'701'636	1'447'260	10'354'374	9'473'374	881'000	7'953'658
46	Part de subvention non dépensée à restituer	9a	(427'580)	-	-	(427'580)	-	(427'580)	(43'874)
			(222'050)	8'738'943	1'507'745	10'024'638	9'508'374	516'264	7'999'480
	Résultat d'administration		(458'854)	349'556	14'182	(95'116)	(605'718)	510'602	828'894
	RESULTAT DE L'EXERCICE		(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	(605'718)	1'385'659	1'208'188
	Fonds de réserve règlementaire au 1er juillet					1'889'546			681'358
	Fonds de réserve règlementaire au 30 juin					2'669'487			1'889'546

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
Caisse	190	22'717	11'671	34'578	37'008
CCP c/c	-	18'747	480'354	499'101	263'142
UBS c/c	-	2'519'033	21'171	2'540'204	2'493'846
BCGe c/c	2'428'631	-	-	2'428'631	700'759
BCGe c/c donation Poche	139'154	-	-	139'154	180'349
Liquidités en transit	-	38'114	-	38'114	2'189
Disponibilités et placements à court terme	2'567'975	2'598'611	513'196	5'679'782	3'677'293
Débiteurs	-	27'253	6'328	33'581	45'964
Assurances sociales	-	-	-	-	11'909
Avances diverses	-	26'810	525	27'335	4'329
Créances	-	54'063	6'853	60'916	62'202
Indemnité d'assurance à recevoir	-	15'371	-	15'371	1'811
Indemnités RHT à recevoir	-	-	41'851	41'851	2'065
Indemnisation cantonale COVID à recevoir	-	-	45'135	45'135	-
Comptes courants cartes VISA	-	52'331	-	52'331	-
Remboursement soldes chauffage	-	-	3'571	3'571	-
Frais payés d'avance spectacles (achat matériel et coproductions)	-	43'394	122	43'516	294'998
Frais généraux payés d'avance	900	44'355	13'892	59'147	78'599
Régularisation charges de personnel	284	43	-	327	115
Lancement de saison suivante	-	10'008	729	10'737	51'750
Actifs de régularisation	1'184	165'502	105'300	271'986	429'338
Marchandises et fournitures	-	-	1'878	1'878	1'584
Aménagements	-	56'097	27'636	83'733	23'931
Mobilier & Machines de bureau	1	143'435	33'877	177'313	247'781
Matériel technique	-	285'564	9'472	295'036	106'657
Véhicules	-	-	-	p.m	p.m
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	1
Travaux	-	70'430	-	70'430	83'195
Equipements informatiques, en cours	456'741	-	-	456'741	227'616
Subvention d'investissement équipement informatiques	(456'741)	-	-	(456'741)	(227'616)
Immobilisations corporelles	2	555'526	70'985	626'513	461'565
Sites internet	-	12'368	-	12'368	12'548
Immobilisations incorporelles	-	12'368	-	12'368	12'548

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
Fournisseurs	-	420'166	17'274	437'440	149'500
Compte courant caisse AVS	138	71'397	12'773	84'308	56'146
Compte courant Impôt à la source	-	-	2'994	2'994	4'587
Compte courant Artes et Comedia	929	188'742	81'642	271'313	155'730
Compte courant FOP	-	652	10'574	11'226	13'235
Autres engagements liés au personnel	-	26'067	137	26'204	6'469
Autres engagements divers	-	33'840	1'621	35'461	1'434
Part de subvention non dépensée à restituer	427'580	-	-	427'580	43'874
TVA à payer	7'615	-	-	7'615	1'334
Engagements courants	436'262	740'864	127'015	1'304'141	432'309
CLCT fonds à rembourser	-	116'124	-	116'124	-
Engagements financiers à court terme	-	116'124	-	116'124	-
Coproductions et cessions représentations saison	-	82'597	-	82'597	-
Abonnements saison suivante	-	41'444	-	41'444	-
Mécénat / sponsoring saison suivante	-	65'000	40'000	105'000	-
Billets suspendus et bons cadeaux	-	3'152	3'830	6'982	1'521
Charges à payer	51'680	292'199	25'486	369'365	487'207
Passifs de régularisation	51'680	484'392	69'316	605'388	488'728
Provision pour vacances non prises	7'500	504'932	98'773	611'205	514'675
Autres provisions	-	48'870	-	48'870	36'077
Provisions à court terme	7'500	553'802	98'773	660'075	550'752
Donation Poche - Fonds Kull	139'154	-	17'750	156'904	206'974
Nouvelle Comédie équipements informatiques	21'259	-	-	21'259	250'284
Julius Baer, pédagogie	-	-	-	-	-
Loterie Romande	-	200'065	-	200'065	509'070
Fondation Leenards	-	140'000	-	140'000	180'000
Fonds privés	-	480'000	300'000	780'000	-
Fonds CLCT Grand Genève FLEX	-	-	-	-	136'867
Fonds des capitaux de tiers	160'413	820'065	317'750	1'298'228	1'283'195
Comédie c/c	606'660	(606'660)	-	-	-
Poche c/c	(124'046)	-	124'046	-	-
C/c FAD	482'614	(606'660)	124'046	-	-
Fonds de réserve	1'889'546	-	-	1'889'546	681'358
Fonds de réserve	1'889'546	-	-	1'889'546	681'358
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	1'208'188
Résultat de l'exercice	(458'854)	1'277'483	(38'688)	779'941	1'208'188

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
SUBVENTIONS					
Subvention FAD attribuée aux spectacles	-	4'939'364	876'740	5'816'104	3'332'187
Populaire, Billets Ville Groupements	-	-	1'448	1'448	6'802
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	-	6'250	6'250	6'250
Ville de Genève, Dépt. de la culture-billets	-	-	-	-	21'740
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	532	532	798
<i>Autres subventions Ville de Genève</i>	-	4'939'364	884'970	5'824'334	3'367'777
Etat de Genève, Fonds indemnisation COVID	-	-	73'019	73'019	-
Subvention billets Etat de Genève	-	-	1'388	1'388	3'429
Etat de Genève, DIP	-	-	9'085	9'085	26'525
<i>Autres subventions Etat de Genève</i>	-	-	83'492	83'492	29'954
Pro Helvetia	-	-	-	-	22'000
Fondation Leenaards	-	-	-	-	40'000
Sponsoring	-	-	3'000	3'000	-
Autres	-	14'500	12'736	27'236	81'064
<i>Autres subventions</i>	-	14'500	15'736	30'236	143'064
Subventions directes spectacles	-	4'953'864	984'198	5'938'062	3'540'795
Subvention Ville de Genève	14'830'478	-	-	14'830'478	10'497'478
Subventions FAD courante	(14'625'000)	12'601'000	2'024'000	-	-
Attribution aux spectacles	-	(4'939'364)	(876'740)	(5'816'104)	(3'332'187)
GLCT Grand Genève FLEX	-	-	-	-	104'367
Fondation Leenaards	-	80'000	-	80'000	80'000
Loterie Romande	-	-	-	-	124'000
Fondation privée	-	960'000	300'000	1'260'000	480'000
Subventions exploitation	205'478	8'701'636	1'447'260	10'354'374	7'953'658
Subventions	205'478	13'655'500	2'431'458	16'292'436	11'494'453
BILLETTERIE, VENTES ET RECETTES ACCESSOIRES					
Abonnements	-	9'790	1'728	11'518	67'173
Billets (y.c bons cadeaux non utilisés)	-	-	22'368	22'368	258'418
Vente représentations	-	70'976	2'827	73'803	-
Scolaire et groupement aînés	-	-	-	-	28'260
Tournées/ vente spectacles	-	-	2'840	2'840	85'854
Vente de livres et cahiers	-	3'455	53	3'508	295
Recettes Bar	-	-	6'207	6'207	24'028
Indemnisations RHT	-	-	31'316	31'316	-
Ventes et recettes accessoires spectacles	-	84'221	67'339	151'560	464'028
Remboursement assurance	-	-	(68)	(68)	4'855
Ventes de livres affiches	-	-	58	58	5'905
Commission IS	-	-	673	673	2'457
Indemnisations RHT	-	-	10'535	10'535	-
Ventes et revenus divers	-	-	11'198	11'198	13'217
Billetterie, ventes , remboursements divers	-	84'221	78'537	162'758	477'245

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
AUTRES REVENUS DIVERS					
Coproductions	-	254'120	267	254'387	41'471
Location personnel et matériel	-	-	-	-	13'904
Echange de public	-	-	8'500	8'500	7'000
Autres revenus divers spectacles	-	254'120	8'767	262'887	62'375
Sponsoring	-	29'019	-	29'019	15'000
Produits divers	-	8'288	412	8'700	8'675
Autres revenus divers exploitation	-	37'307	412	37'719	23'675
Autres revenus divers	-	291'427	9'179	300'606	86'050
PRELEVEMENTS SUR LES FONDS					
Prélèvement fonds LORO	-	185'005	-	185'005	331'916
Prélèvement fonds Leenaards	-	80'000	-	80'000	20'000
Prélèvement fonds GLCT	-	20'744	-	20'744	-
Prélèvements sur les fonds spectacles	-	285'749	-	285'749	351'916
Utilisation fonds Kull	52	-	8'875	8'927	8'930
Prélèvement fonds Leenards	-	-	40'000	40'000	40'000
Prélèvements sur les fonds - Hors spectacles	52	-	48'875	48'927	48'930
Prélèvements sur les fonds	52	285'749	48'875	334'676	400'846

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
FRAIS DE PERSONNEL					
SPECTACLES					
Frais de personnel artistique	-	1'198'198	469'162	1'667'360	1'016'853
Frais de personnel accueil salle	-	109'305	50'348	159'653	163'099
Frais de personnel technique production	-	127'395	87'693	215'088	294'203
Vacances	-	-	31'440	31'440	50'337
Charges sociales	-	303'892	118'626	422'518	301'901
Frais de personnel pour spectacles	-	1'738'790	757'269	2'496'059	1'826'393
ADMINISTRATION					
Salaires administratifs	84'726	2'086'959	576'364	2'748'049	2'248'628
Salaires techniques	-	2'110'502	123'569	2'234'071	1'313'990
Salaires d'entretien	-	164'234	14'175	178'409	3'373
Salaires Billetterie	-	242'275	-	242'275	189'745
Salaires admin ponctuel et lancement de saison	-	-	17'624	17'624	36'541
Salaires ponctuels techniques et déménagement	-	79'239	-	79'239	-
Salaires distribution / communication	-	9'195	17'703	26'898	30'191
Personnel entretien costumes suisse et étranger	-	-	-	-	3'775
Frais divers de personnel	-	87'517	5'924	93'441	55'793
Vacances	1'400	97'660	4'083	103'143	86'942
Charges sociales	21'136	1'126'313	185'236	1'332'685	932'523
Allocations perte de gain	-	(23'676)	-	(23'676)	-
<i>Salaires et charges sociales administration</i>	<i>107'262</i>	<i>5'980'218</i>	<i>944'678</i>	<i>7'032'158</i>	<i>4'901'501</i>
Indemnités Présidence	18'750	-	-	18'750	3'450
Jetons de présence Bureau & Conseil	25'400	-	-	25'400	20'500
Jetons de présence nouvelle Comédie	300	-	-	300	1'200
Charges sociales	2'359	-	-	2'359	1'699
<i>Jetons de présence</i>	<i>46'809</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>46'809</i>	<i>26'849</i>
Frais de personnel administratif	154'071	5'980'218	944'678	7'078'967	4'928'350
Charges de personnel	154'071	7'719'008	1'701'947	9'575'026	6'754'743

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION					
SPECTACLES					
Petit matériel et fournitures	-	-	59'036	59'036	52'928
Immobilisations ne pouvant être portée à l'actif	-	405'380	-	405'380	129'703
Imprimés, publications	-	1'470	37'680	39'150	45'549
Achats bars	-	-	7'118	7'118	18'647
Energie	-	-	3'392	3'392	4'545
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	-	406'850	107'226	514'076	251'372
Frais de réception	-	53'696	-	53'696	51'683
Coproductions	-	1'354'967	102'900	1'457'867	742'049
Achats spectacles, droits d'auteur et redevances	-	467'649	99'76	477'625	580'802
Transport, assurances	-	19'313	7'541	26'854	48'509
Site internet	-	-	1'400	1'400	3'000
Honoraires artistes et techniques indépendants et agences	-	274'209	78'417	352'626	281'290
Défraiements, transports et hébergements	-	331'023	28'826	359'849	218'886
Eclairage, diffusion	-	-	4'535	4'535	48'979
TVA	-	-	175	175	1'227
Frais de port	-	-	1'868	1'868	3'683
Divers	-	3'530	600	4'130	6'535
Echange de public	-	-	11'909	11'909	14'614
<i>Prestations de services, taxes et défraiements</i>	-	2'504'387	248'147	2'752'534	2'001'257
Ville de Genève - Colonne Morris	-	-	532	532	798
	-	-	532	532	798
Biens, services et autres charges des spectacles	-	2'911'237	355'905	3'267'142	2'253'427
FRAIS GENERAUX					
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	12'924	99'817	12'838	125'579	182'086
Prestations en nature loyers (photocopieuse)	-	-	3'378	3'378	3'379
Charges chauffage	-	-	10'215	10'215	11'648
Aménagements et entretiens	-	-	-	-	2'456
Electricité, eau et gaz	-	152'622	5'498	158'120	74'512
<i>Frais de locaux administratifs</i>	12'924	252'439	31'929	297'292	274'081
Petites fournitures de bureau et consommables	9'110	55'156	19'291	83'557	53'111
Imprimés et publications	-	432'133	247'23	456'856	535'472
Achats livres et DVD	-	-	1'963	1'963	5'049
Acquisitions de matériel de bureau	-	25'309	145	25'454	6'080
Acquisitions de matériel technique	-	142'481	9'117	151'598	29'945
Acquisitions de matériel informatique	-	26'912	7'296	34'208	9'198
Acquisitions autres équipements	-	117'220	1'927	119'147	20'343
Divers	-	12'563	-	12'563	321
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	9'110	811'774	64'462	885'346	659'519

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2020/2021	2019/2020
Frais de billetterie	-	-	3'988	3'988	8'002
Abonnements, cotisations	-	19'046	5'379	24'425	22'790
Frais de port et télécommunication	-	29'685	17'841	47'526	44'378
Prospection et réception	3'108	30'988	7'669	41'765	22'532
Image graphiste photographe	-	-	7'323	7'323	9'278
Maintenance informatique	-	70'408	19'542	89'950	61'389
Maintenance/entretien installations	-	54'816	-	54'816	-
Honoraires fiduciaires	44'111	33'162	20'059	97'332	97'880
Autres honoraires	7'631	81'309	-	88'940	135'802
Honoraires Comédie 2020	-	-	-	-	29'879
Assurances et taxes diverses (TVA)	-	23'327	12'252	35'579	24'799
Nettoyage	-	146'176	11'043	157'219	98'354
Déménagement	-	39'805	-	39'805	71'334
Divers	3'292	6'948	1'253	11'493	8'112
<i>Prestations de services, taxes</i>	<i>58'142</i>	<i>535'670</i>	<i>106'349</i>	<i>700'161</i>	<i>634'529</i>
<i>Entretien matériel et véhicule</i>	<i>-</i>	<i>13'588</i>	<i>3'703</i>	<i>17'291</i>	<i>14'487</i>
<i>Frais de déplacements et autres</i>	<i>-</i>	<i>15'210</i>	<i>4'495</i>	<i>19'705</i>	<i>44'462</i>
<i>Autres charges exploitation</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>5'547</i>	<i>5'547</i>	<i>649</i>
Biens, services et autres charges	80'176	1'628'681	216'485	1'925'342	1'627'727
Biens, services et autres charges d'exploitation	80'176	4'539'918	572'390	5'192'484	3'881'154
Frais financiers	-	-	192	192	206
Charges financières	-	-	192	192	206
Fonds Loterie Romande	-	-	-	-	124'000
Fonds Leenaards	-	80'000	-	80'000	120'000
Fonds privés	-	480'000	300'000	780'000	-
Fonds CLCT Grand Genève FLEX	-	-	-	-	104'367
Attribution aux fonds	-	560'000	300'000	860'000	348'367

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS (en CHF)

	État-Major	Comédie	Poche	2020/2021 Réalisé	2020/2021 Budget	2019/2020 Réalisé
F3220 ADMINISTRATION						
DEPENSES						
50 Immobilisations corporelles	229'025	385'930	34'093	649'048	-	1'099'765
56 Subventions d'investissements	41'143	-	-	41'143	-	12'678
	270'168	385'930	34'093	690'191	-	1'112'443
RECETTES						
Subventions d'investissements acquises	270'168	-	-	270'168	-	833'111
	270'168	-	-	270'168	-	833'111

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en CHF)

	2020/2021	2019/2020
Résultat annuel	779'941	1'208'188
Amortissements du PA et subventions d'investissements	255'253	222'062
Mouvements de fonds affectés	15'033	(940'602)
(Augmentation) Diminution des créances	1'286	246'734
(Augmentation) Diminution des actifs de régularisation	157'352	(60'430)
(Augmentation) Diminution des marchandises	(294)	(912)
Augmentation (Diminution) des engagements courants	871'832	303'337
Augmentation (Diminution) des engagements financiers à court terme	116'124	-
Augmentation (Diminution) des passifs de régularisation	116'660	97'173
Augmentation (Diminution) des provisions à court terme	109'323	83'932
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2'422'510	1'159'482
Investissements nets de l'exercice	(420'021)	(279'334)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement dans le PA	(420'021)	(279'334)
Flux de trésorerie provenant des financements	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	2'002'489	880'148
Liquidités au début d'exercice	3'677'293	2'797'145
Liquidités en fin d'exercice	5'679'782	3'677'293
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	2'002'489	880'148

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la Fondation d'Art Dramatique reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidential.

8a. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La clôture des comptes a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidential. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus. Ils répondent par ailleurs au principe de continuité de l'exploitation.

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

A. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités.

B. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Est qualifié d'investissement tout achat :

- Pour l'Etat-Major, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 10'000.- (par objet ou groupe d'objet) - (précédemment CHF 5'000).
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 18 juin 2018, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :

- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus :

Aménagements	12.50%	Matériel technique et décors	20%
Mobilier et machines de bureau	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

C. Subventions en nature

Conformément à l'article 19 de la convention de subventionnement, les subventions en nature ne sont pas comptabilisées. Elles sont valorisées de manière détaillée au point n°15.

D. Coproductions

Seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans le compte de résultat de la FAD.

E. Délimitation des dépenses et des revenus

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits ainsi qu'au principe d'imparité, toutes les dépenses relatives aux spectacles engagées par les théâtres avant le 30 juin 2021 sont rattachées aux revenus de subvention et ainsi enregistrées immédiatement au compte de résultat.

En ce qui concerne les abonnements pour la saison suivante encaissés avant le 30 juin 2021, ils sont comptabilisés en recettes encaissées d'avance au passif du bilan.

8b. EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 SUR LES COMPTES ANNUELS

A ce jour, les impacts financiers liés au COVID-19 et les restrictions subséquentes auxquelles la Fondation devra faire face ne peuvent toujours pas être mesurés de manière fiable étant donné l'incertitude quant à la durée et la gravité de la pandémie. Le Conseil de fondation a défini et déjà implémenté certaines mesures afin de faire face aux besoins de liquidités à court terme. Il suit de près l'évolution de la situation afin de prendre les décisions adaptées aux circonstances exceptionnelles.

En ce qui concerne la saison 2020/2021, les effets de la pandémie pour chaque théâtre sont décrits ci-dessous. Certaines représentations et spectacles ont été annulés ou reportés mais tous les engagements pris par les théâtres envers les partenaires et artistes ont été honorés. Il n'y a pas eu d'économies sur l'emploi local et le résultat de l'exercice 2020/2021 est directement lié aux fermetures des théâtres en raison du COVID-19.

A noter que seul le Poche a pu bénéficier d'indemnités de réduction de l'horaire de travail pour kCHF 42 suite son aboutissement du recours auprès de la Chambre des assurances sociales. Le Poche a également reçu un montant de kCHF 73 du fonds d'indemnisation COVID-19 du Canton de Genève.

La Comédie

La Comédie a respecté ses engagements financiers artistiques en honorant ou indemnisant les contrats annulés et / ou reportés, sans discontinuer. Les indemnités versées à des artistes, techniciens et autres personnels de spectacles annulés et ou reportés se sont ainsi élevés à environ kCHF 62 pour la saison 2020/2021.

Concomitamment, la Comédie a assuré le financement des spectacles de création prévus dans la saison d'origine. Au niveau du personnel fixe, vu le temps d'intégration des nouveaux collaborateurs, la formation liée au nouveau bâtiment et la forte mobilisation des équipes nécessaires pour assurer le déménagement, la fin de chantier, l'aménagement et l'ouverture du théâtre au public en avril 2020, la Comédie n'a par conséquent pas eu recours aux RHT, en accord avec la FAD.

Par ailleurs, au printemps 2021 et après accord de la FAD, la Comédie a proposé un « Plan Marshall » pour permettre de réallouer une partie de la subvention non-utilisée (situation au 31.3.21) à des artistes et des compagnies genevoises et romandes pour travailler et réaliser des travaux de recherche sous diverses formes: workshop, lectures, résidences d'artistes, stage de formation continue, etc pour un montant de kCHF 489.

Certains accueils de spectacles annulés ont généré un boni (le plus important est de kCHF 629 avec les Damnés). Tout comme des économies de frais de fonctionnement ont été réalisées (kCHF 842), notamment possibles suite au retard du déménagement (fluide, entretien, maintenance, etc) tout comme l'activité réduite du théâtre et de son exploitation publique (nettoyage, communication, etc) pour finalement générer un non-dépensé de kCHF 1'277.

Le Poche

Après un début de saison très attendu, le théâtre a été fermé au public du 1er novembre 2020 au 18 avril 2021.

Cependant, les équipes artistiques ont poursuivi le travail jusqu'à la fin du mois de mars 2021, date à laquelle les 6 spectacles et 2 reprises prévus au programme de la saison étaient prêts à être présentés au public.

Pour cette raison, à l'annonce de la réouverture des lieux culturels, POCHÉ /GVE a été en mesure de reprendre sa programmation dès le premier jour et proposer 3 spectacles à l'affiche pendant 10 soirées.

Sur les 88 jours d'exploitation (jours avec représentations) seuls 25 dates ont été maintenues, 14 jusqu'à fin octobre et 11 entre 19 avril et 9 mai.

La tournée au Théâtre Populaire Romand à la Chaux-de-Fonds a été reportée à la saison 21-22.

Environ 70 événements (stages, forum, ateliers, projections, rencontres avec le public, etc) auraient dû compléter la programmation, plus de 50 ont été annulés.

Ces annulations et reports ont eu un effet désastreux sur la billetterie des spectacles qui affiche un manque à gagner de kCHF 110.

En tant que théâtre producteur, POCHÉ /GVE a maintenu ses engagements et la création de tous les spectacles avec les équipes artistes et techniques. Ainsi, sur ces presque 6 mois sans exploitation, l'ensemble du personnel artistique, technique et administratif a pu effectuer son travail.

Cependant, pour les mois de mars et avril 2021, une demande de RHT a été déposée correspondant au chômage technique du :

Personnel artistique (comédiennes et dramaturge, soit 7 personnes) :

- 20% (1'750h convenues, 1'400h effectuées, 350h RHT)

Personnel technique temporaire :

- 6,5% (730h convenues, 680h effectuées, 50h RHT)

Personnel lié à l'accueil du public (billetterie, ouvrières, bar)

- 61% (520h convenues, 200h effectuées, 320h RHT)

Personnel fixe (administration excepté la direction et technique)

- 14% (2200h convenues, 1890h effectuées, 310h RHT)

Le montant total des indemnités RHT perçues pour ces deux mois est de kCHF 41,8.

Au cours de la saison, le théâtre a également adressé deux demandes d'indemnisation au Fonds Covid du Canton.

La première, couvrant la période du 1er mars au 25 septembre 2020, a été formulée pour le spectacle De Profundis – La pièce parfaite, annulé en mars 2020 et repris dans un format « radiophonique » en septembre 2020.

Une indemnisation financière de kCHF 27,9 a été octroyée 28 juin 2021.

Le deuxième dossier, couvrant la période du 26 septembre au 31 décembre 2020, concernait cette fois les dommages subis cette première partie de saison (estimation kCHF 56,4) tels que :

- pertes de recettes (jauge limitée et annulation)
- réorganisation des périodes de répétitions et dates de représentations générant des engagements complémentaires
- pertes salariales (chômage technique) du personnel lié à l'accueil du public
- engagement de personnel supplémentaire pour palier aux absences des personnes en quarantaine

Une indemnisation financière de kCHF 45 a été octroyée le 28 juin 2021.

Ces revenus pour un total de kCHF 114,8 auxquels s'ajoutent les économies de kCHF 50 sur certains frais (communication, affichages, impression d'affichettes...) ont permis de rééquilibrer les comptes annuels et clôturer la saison avec un résultat déficitaire de kCHF 38,6 (1,2%).

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

9A. ETAT DU CAPITAL PROPRE (en CHF)

	Solde au 01.07.2020	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2021
Fonds de réserve réglementaire	681'358	1'208'188			1'889'546
Résultat annuel	1'208'188	779'941	(1'208'188)		779'941
TOTAL	1'889'546	1'988'129	(1'208'188)	-	2'669'487

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre **18%** des dernières subventions versées par la Ville de Genève, y compris fonds de régulation.

La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Excédent du fonds de réserve :

	2020/2021	
Subvention ordinaire	14'830'478	
	2'669'487	18%
Total du fonds de réserve au 30 juin, avant restitution	3'097'067	
Part de subvention non dépensée à restituer	427'580	

9B. ETAT DES FONDS DE CAPITAUX DE TIERS (en CHF)

	Solde au 01.07.2020	Augmentations	Diminutions	Transferts / remboursements	Solde au 30.06.2021
Donation Poche- Fonds Kull					
Donation Poche	206'974		(8'927)	(41'143)	156'904
Nouvelle Comédie					
Equipements informatiques	250'284			(229'025)	21'259
Loterie Romande					
Loterie Romande/COMEDIE(S) 2020	385'070		(185'005)		200'065
Loterie Romande/Sun et Sea	124'000			(124'000)	-
Fondation Leenards					
Fondation Leenards	180'000	80'000	(120'000)	-	140'000
Fonds GLCT Grand-Genève FLEX					
Evenement culturel	136'868		(20'744)	(116'124)	-
Fonds privés					
Programme de bourses stagiaires	-	480'000			480'000
Soutien aux jeunes talents	-	300'000			300'000
	1'283'195	860'000	(334'676)	(510'292)	1'298'228

Donation Poche- Fonds Kull

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

Il est régi par le règlement du 29 mars 2011.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

Nouvelle Comédie - Equipements informatiques

Il s'agit d'une subvention d'investissement de CHF 478'000 de la Ville de Genève pour couvrir les acquisitions informatiques nécessaires à la Nouvelle Comédie (PR-1085 et lettre du 9 mai 2017). Un montant total de CHF 456'741 a été utilisé pour financer des investissements depuis 2018/2019 et à cet effet transféré en recette d'investissement.

Loterie Romande

a) COMEDIE(S) 2020 : Il s'agit d'une contribution de la Loterie Romande pour des projets Comédie 2020 (lettre du 28 mars 2018) :

- Blog le Temps, plateforme numérique dédiée à suivre la mutation de la comédie de Genève, terminé le 30.06.2021, en cours de négociation avec la LORO pour une nouvelle affectation.
- Exposition virtuelle sur l'institution depuis 1913, mandat donné à la société "Sous la Verrière Sarà" représentée par Camille Bozonnet, terminé le 30 juin 2020,
- Dans le cadre de l'inauguration du nouveau Théâtre aux Eaux-Vives, une installation numérique et interactive appelée "Comédie virtuelle", une conception de Gilles Jobin, terminé le 30 juin 2021,

b) Sun et Sea : Selon lettre du 30 mars 2020, soutien pour l'installation performance "Sun et Sea" programmée en ouverture de la Nouvelle Comédie en 20.21, projet annulé et montant remboursé le 26.4.2021.

Fondation Leonards

Comédie (lettre du 30 septembre 2019) : Contribution de CHF 80'000 pour le projet "BIG" porté par l'artiste genevoise Rebecca Balestra et qui se déroulera sur la saison 21/22. CHF 20'000 utilisés en 2019/2020.

Contribution CHF 80'000 pour "Mon petit pays" en 20/21. Reçue le 24.01.2020, utilisée en 20/21.

Contribution CHF 80'000 pour "Sous influence" en 21/22. Reçue le 15.03.2021.

Fonds GLCT Grand-Genève FLEX

Comédie : Subvention pour la conception, l'organisation et la gestion d'un événement culturel les 25 et 26 avril 2020 d'inauguration des gares du Léman Express en Suisse et en France (contrat du 17 décembre 2018).

Projet reporté au 12-13 juin 2021 puis annulé. Solde à rembourser au 30.06.2021.

Fonds privés

Comédie CHF 480'000 : Programme de bourses pour stagiaires en 21/22, accordée selon lettre du 2.3.2021.

Poche CHF 300'000 : Programme de soutien aux jeunes talents en 21/22, accordée selon lettre du 30.3.2021.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

10. TABLEAU DES PROVISIONS (en CHF)

	Solde au 01.07.2020	Constitutions ou augmentations	Utilisations	Solde au 30.06.2021
Provision pour vacances non prises				
Etat-Major	6'100	1'400		7'500
Comédie	407'272	97'660		504'932
Poche	101'303		(2'530)	98'773
Autres provisions	36'077	12'793		48'870
TOTAL	550'752	111'853	(2'530)	660'075

11. PARTICIPATIONS

Néant.

12. GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La FAD a affilié le personnel artistique à la Fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations et l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures.

Le taux de couverture de la Fondation de prévoyance Artes & Comoedia était de 117.7% au 31 décembre 2020 (116.4% au 31 décembre 2019).

Le taux de couverture de la FOP est de 117.5 % au 31 décembre 2020 (119.5% au 31 décembre 2019).

13. TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS (en CHF)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA									
	Amenagements locaux	Mobilier & Machines de bureau	Matériel technique	Véhicules	Travaux Caecilia (Comédia)	Travaux	Subventions d'invest. variées	Equipements informatiques en cours	TOTAL
DEPENSES	Total dépenses au 01.07.2020	584'129	632'938	1'485'984	28'900	53'300	126'78	227'716	3'025'646
	Dépenses 2020/2021	49'999	34'270	296'750	-	30'878	41'143	229'025	682'065
	Extourne matériel non repris à NC	(447'566)	(168'769)	(70'316)	(4'010)	-	-	-	(690'661)
	Total dépenses au 30.06.2021	186'562	498'439	1'71'2418	24'890	1	84'178	53'821	456'741
RECETTES	Total recettes au 01.07.2020	-	-	59'9987	-	-	-	126'78	840'381
	Recettes 2020/2021	-	-	-	-	-	41'143	229'025	270'168
AMORTISSEMENTS	Total recettes au 30.06.2021	-	-	59'9987	-	-	53'821	456'741	1'110'549
	Amo. cumulés au 01.07.2020	524'972	385'158	779'340	28'900	5'330	-	-	1'723'700
	Amortissements 2020/2021	25'423	104'737	108'371	-	84'18	-	-	246'949
	Extourne matériel non repris à NC	(447'566)	(168'769)	(70'316)	(4'010)	-	-	-	(690'661)
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	Amo. cumulés au 30.06.2021	102'829	321'126	817'395	24'890	-	137'48	-	1'279'988
	Amo. compl. cumulés au 01.07.2020	-	-	-	-	-	-	-	-
COMPLEMENTAIRES	Amortissements compl. 2020/2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	Amo. compl. cumulés au 30.06.2021	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2021		837'33	177'313	295'036	-	1	704'30	-	626'513

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU PA		
	Site internet	
DEPENSES	Total dépenses au 01.07.2020	65'037
	Dépenses 2020/2021	8'125
	Reclass. Bormand 19.20	-
	Extourne matériel non repris à NC	(39'940)
RECETTES	Total dépenses au 30.06.2021	33'222
	Total recettes au 01.07.2020	-
AMORTISSEMENTS	Recettes 2020/2021	-
	Total recettes au 30.06.2021	-
	Amo. cumulés au 01.07.2020	52'489
	Amortissements 2020/2021	8'305
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	Reclass. Bormand 19.20	-
	Extourne matériel non repris à NC	(39'940)
	Amo. cumulés au 30.06.2021	20'854
	Amo. compl. cumulés au 01.07.2020	-
	Amortissements compl. 2020/2021	-
	Amo. compl. cumulés au 30.06.2021	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2021		12'368

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

A. Organisation

La Fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

B. Liste des membres au 30 juin 2021

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres. Néanmoins, suite au départ de Mme Aline Delacretaz, le Conseil d'Etat n'a pas nommé un nouveau représentant au sein du conseil.

Le Conseil de fondation est composé des membres suivants :

		Jetons de présence perçus 2020/2021
Lorella Bertani	Présidente	23'150
Anne Marie Gisler	Vice-présidente	4'000
Patrizia De Saab D'Amore	Secrétaire	2'900
Vincent Babel	Membre	800
* Coré Cathoud	Membre	-
Alpha Drame	Membre	1'600
Stéphane Dubois-dit-Bonclaud	Membre	2'800
Claude Dupanloup	Membre	100
Thierry Gex	Membre	-
Dominique Henchoz	Membre	-
* Sami Kanaan	Membre	-
Fredy Plaza Munoz	Membre	-
Elvira Voskresenskaia Jacquier	Membre	1'500
Daniel Wolf	Membre	2'500
Helen Yau	Membre	1'400
Marie-Agnes Bertinat	Radiation RC le 01.12.2020	100
Thomas Boyer	Radiation RC le 01.12.2020	500
Annick Ettlin	Radiation RC le 01.12.2020	100
Alain Miserez	Radiation RC le 23.09.2020	1'400
Daniel Pastore	Radiation RC le 01.12.2020	100
Thomas Putallaz	Radiation RC le 01.12.2020	100
Arsemio Rojas	Radiation RC le 14.10.2020	1'400
		44'450
<i>Dont bureau, conseil, hors séance</i>		<i>44'150</i>
<i>Dont Nouvelle Comédie</i>		<i>300</i>

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du Conseil de fondation n'ont pas la signature.

* Les représentants de la Ville ne reçoivent plus de jetons de présence depuis le 2e semestre de la saison 15-16 avec l'accord de M. Sami Kanaan (voir procès-verbaux nos 6 du 22.2.2016 et 8 du 25.04.2016).

C. Responsable de la comptabilité et organe de révision

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité.
BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

L'organe de révision est la Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

D. Exonération fiscale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

E. Convention de subventionnement

Une convention de subventionnement avec la Ville de Genève a été signée le 6 mars 2019, portant sur les années 2019 à 2021 (1er janvier 2019 au 31 décembre 2021). La convention prévoit une subvention pour l'année civile de CHF 8'047'478 en 2019, et CHF 12'359'478 en 2020 et 2021 de la Ville de Genève ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 2'450'000, également versée par la Ville et provenant du fonds de régulation en faveur de la FAD alimenté par le Canton dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches (LRT).

Les subventions de la Ville de Genève pour la saison 2020/2021 se sont élevées à CHF 14'830'478, , telles que votées par le conseil municipal, soit une différence de CHF 21'000 avec la convention de subventionnement.

En date du 15 octobre 2021 la Ville de Genève a proposé de prolonger la période de subventionnement jusqu'au 31 décembre 2022.

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

F. Gestion des risques financiers

Le Conseil de fondation avec la collaboration des directions des théâtres est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de ses activités, la fondation peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités
- au risque de marché (risque de taux d'intérêt).

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la FAD.

La FAD ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

- *Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La FAD considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances d'exploitation sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

- *Risque de liquidités*

Le risque de liquidités survient lorsque la fondation rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La FAD perçoit des acomptes réguliers de la Ville de Genève, calculés sur la base de la subvention annuelle prévue dans la convention de subventionnement. Cette dernière représente la grande part du budget (env. 80 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

- *Risque de taux d'intérêt*

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la FAD considère qu'elle n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où elle n'a pas contracté d'emprunt. En ce qui concerne les intérêts négatifs, la FAD veille à ce que sa trésorerie ne dépasse pas les plafonds afin de réduire au maximum la facturation d'intérêts négatifs.

- *Risque de change*

La FAD n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

G. Système de contrôle interne

Conformément au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195), la FAD a développé un SCI de manière à garantir une tenue régulière de la comptabilité et l'établissement d'un rapport financier adéquat. Le guide de contrôle interne à l'usage des organismes subventionnés de la Ville de Genève prévoit notamment 7 axes de développement importants, que la FAD veille à respecter pour les processus financiers importants :

- séparation des tâches
- compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités
- cahiers des charges
- inventaire des risques - cartographie des risques
- objectifs de maîtrise, risques et contrôles
- description succincte du système de gestion des risques
- information sur les exigences de contrôle interne

Le Conseil de fondation a pris acte de la mise à jour du système de contrôle interne dans sa séance du 15 avril 2021.

H. Contrats de leasings

La FAD n'a pas conclu de contrats de leasing.

Engagements relatifs aux baux à loyers au 30 juin (échéance supérieure à 12 mois) :

	2021	2020
Etat-Major	Néant	Néant
Comédie	Néant	28'000 CHF
Poche	Néant	Néant

I. Indicateurs financiers

Non applicable, la FAD n'ayant pas contracté d'emprunt et compte tenu du faible montant des investissements autofinancés.

J. Invitations (Comédie)

Compte tenu des restrictions liées à la situation sanitaire en 2020/2021, La Comédie a donné uniquement quelques représentations professionnelles et/ou des représentations en jauge réduites, avec des ouvertures au coup par coup.

Sur les 3'038 entrées réalisées sur la saison, 2'287 étaient des invitations, dont le but était de tester le fonctionnement des salles en représentation et observer l'accueil et la circulation du public / des visiteurs dans le nouveau bâtiment , avec les artistes et un minimum de public dans les salles selon les autorisations en vigueur.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2020/2021

J. Invitations (suite : POCHE /GVE)

Types d'invitations	Nbre invitations	Nbre spectacles	TOTAL proposées	TOTAL utilisées
INVITATIONS PARTENAIRES - valable pour 2 personne	90	1	90	80
Comité commanditaires De Profundis - La pièce parfaite	45			
INVITATIONS PREMIERES - valable pour 1 personne	80	5	400	149
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)	30			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)	30			
Liste invités Poche (y compris subventionneurs, officiels)*	20			
INVITATIONS SPECTACLES - valable pour 1 personne	90	5	450	164
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)	25			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)	25			
Comité spectatrices	30			
Public cible selon la thématique du spectacle	10			
INVITATIONS PARTENAIRES/PROMO - valable pour 1 personne	110	5	550	104
Partenaires médias (y.c. concours, offres spéciales, sponsoring)	30			
Partenaires médiation&publics	20			
Partenaires professionnels (accueil, coproductions, UTR)	60			
INVITATIONS PERMANENTES - valable pour 2 personnes	55	5	275	0
Personnel permanent, artistes de la saison	40			
Comité de lecture	15			
INVITATIONS PERMANENTES - valable pour 1 personne	160	5	800	26
Liste invités Poche (y compris subventionneurs, officiels)*	160			
INVITATIONS PROPOSÉES/ENVOYÉES			2 565	
INVITATIONS UTILISÉES (y compris partenaires médias-promotion)				523
Moyenne				
Invitations utilisées par spectacle:	87			
Invitations utilisées par représentation (30):	17			

15. DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

Saison				2020/2021 CHF	2019/2020 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)				TOTAL	TOTAL
	m2	Comédie	Poche		
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Nouvelle Comédie Promenade Louise-Boulaz 2 Loyer et chauffage (jds novembre 2020)	9'087	1'016'408	-	1'016'408	-
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6 Loyer et chauffage (juillet 2020 à avril 2021)	2'356	329'408	-	329'408	395'290
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012 (juillet 2020 à avril 2021)	171	35'893		35'893	43'072
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		Payé par théâtre	-	-	-
Dépôt décors à Châtelaine Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.1999	466	51'960	-	51'960	51'960
Atelier décor à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26		Payé par théâtre	-	-	-
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins		Payé par théâtre	-	-	-
Exonération de taxe pour affichages		-		-	-
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995 Ch. de la Muraille 9-11	242		34'972	34'972	34'972
Colonnes Morris : Affichage			532	532	798
ETAT DE GENEVE					
Local de répétitions					
Selon contrat du 01.01.2015 et courrier du 21.09.2020 Chemin des Pontets 33	456		35'384	35'384	48'420
Commune de Chêne-Bougeries		-		-	-
TOTAUX		1'433'669	200'732	1'634'401	704'356

16. DEPASSEMENTS BUDGETAIRES 2020/2021 (en CHF)

État-Major Comédie Poche Réalisé Budget Ecart

F3220 - ADMINISTRATION

33 Amortissements du patrimoine administratif	2'557	220'488	32'208	255'253	198'875	(56'378)
COMEDIE : CHF 54'213 de dépassement. Explications : Les amortissements ont été plus importants car la Comédie a fait plus d'investissements en 2020/2021, comme autorisé par la FAD. POCHE : CHF 2'208 de dépassement. Explications : Le Poche a voulu profiter de cette année particulière, durant laquelle une partie de l'équipe administrative s'est retrouvée avec un cahier des charges allégé, pour revoir entièrement le site web du POCHE et l'adapter aux besoins actuels. Cet investissement conséquent (CHF 11'000.-, soit CHF 2'750.- d'amortissement par année) explique l'augmentation des charges liées aux amortissements. EM : Néant. Pas de dépassement.						
34 Charges financières	-	-	192	192	-	(192)
Concerne le Poche - non significatif.						

35 Attributions aux fonds	-	560'000	300'000	860'000	-	(860'000)
Les variations de fonds affectés ne sont pas budgétées. Ces fonds concernent les saisons futures et n'ont pas d'impact sur le résultat de la saison 2020/2021. Voir le tableau de variation des fonds pour plus de détails sur les attributions.						

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Activités		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	4	4	4	6
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	3	-	9	8
Accueils	Spectacles en accueil	6	12	3	8
Reprises	Spectacles en reprise (créations n-1)	3	-	0	0
Total des spectacles		16	16	16	22
Coproductions	Coproductions genevoises	1	1	2	4
	Coproductions suisses ou internationales	2	2	7	4
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	83	69	71	41
	Représentations de spectacles accueillis	32	80	10	4
	Manifestations hors les murs	10	10	2	12
	Manifestations hors-scène (payantes et libres)	24	49	36	7
Total des manifestations		149	208	119	64
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	26	7	14	2
	Représentations de coproductions en tournée	16	13	60	n/a
Actions culturelles	Nbre d'actions culturelles en général	-	101	85	10

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	-	-	-	-
	Elèves du SEC1 ayant assisté aux spectacles	164	213	119	-
	Elèves du SEC2 ayant assisté aux spectacles	1'882	384	1'332	-
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	-	-	-	-
	Total des élèves	2'046	597	1'451	-
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'activités pédagogiques	252	515	897	-

Public/billetterie

Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	701	629	601	-
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	4'450	2'811	2'371	-
Billets adultes plein tarif	Billets individuels	3'680	3'319	4'557	751
Billets à prix réduit	Billets enfants et étudiants	2'780	1'808	3'250	-
	Billets 20 ans / 20 francs	267	219	359	-
	Billets AVS / AI / chômeurs	1'269	786	967	-
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	2'651	4'961	3'607	-
Billets séances scolaires	Total des billets des séances scolaires, (accompagnateurs inclus)	280	-	-	-
Invitations	Billets gratuits	5'207	6'851	4'661	2'287
Total	Total des billets	20'584	20'755	19'772	3'038

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ressources humaines					
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	26.6	29	39.6	57.1
	Nombre de personnes	31	34	46	64
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	779	824	417	956
	Nombre artisans, techniciens et autres	41	44	38	138
	Nombre de comédiens	24	35	43	84
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	-	-	-	-
	Chargés de projets	-	-	-	-
	Nombre de personnes	-	-	-	-
Stagiaires	Nombre de semaines par année	7	7	7	2
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	1	-	-	-

Finances (en CHF)

Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	voir plan financier	3'437'623	2'918'154	4'650'027
Charges de projet	Transition Nouvelle Comédie		203'102	-	-
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements		4'311'137	5'734'081	8'389'387
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets		317'702	298'173	9'790
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations		355'270	87'104	324'796
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations		835'984	1'219'230	1'381'311
Subventions liées à la convention	Subventions Ville reversées par la FAD		6'086'102	8'268'000	12'601'000
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement		7'951'862	8'652'235	13'039'414
Recettes totales	Recettes propres + subv. Ville et Etat + recettes de coproducteur		7'595'058	9'872'507	14'316'897
Résultat d'exploitation	Résultat net		356'804	1'220'272	1'277'483
Part d'autofinancement	(Billetterie + recettes propres + coproduction + tournées) / recettes totales		9%	16%	12%
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales		43.23%	33.73%	35.66%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales		56.77%	66.27%	64.34%

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En fin de période de convention
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Réalisation des objectifs

Objectif 1: Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque, avec des artistes locaux, nationaux et internationaux

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en productions déléguées.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 2	Minimum 2	Minimum 4
Résultat réel	4	4	6

Commentaires : objectif atteint. Mais vu la fermeture de la Comédie due à la pandémie, toutes ces créations seront présentées à notre public en 21-22

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en co-productions

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 6
Résultat réel	0	9	8

Commentaires : objectif atteint. Mais vu la fermeture de la Comédie due à la pandémie, seules 3 coproductions ont pu être présentées aux professionnels ou en jauge réduite (50) et les 5 autres seront présentées à notre public en 21-22

Indicateur : Nombre de spectacles – accueils locaux et internationaux.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 8
Résultat réel	12	3	8

Commentaires : Objectif atteint. Mais vu la fermeture de la Comédie due à la pandémie, seul Poquelin a été présenté à notre public en petite jauge (50) et les 7 autres accueils sont reportés / ou annulés (les Damnés) .

Indicateur : Nombre de représentations

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	90-120	90-120	Minimum 150
Résultat réel	159	83	41

Commentaires : Objectif pas atteint. Vu la fermeture de la Comédie due à la pandémie, ce chiffre de 41 correspond à :
- 8 reprs. en jauge réduite aux Bd des Philosophes (Variations) , les dernières aux Philosophes.
-10 reprs. en jauge réduite (Without reference/HS/No paraderan)
-23 cession de la Comédie virtuelle (G.Jobin)

Indicateur : Nombre de spectateurs

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	22-25'000	22-25'000	35-45'000
Résultat réel	20'755	19'772	3'038

Commentaires : Objectif pas atteint, vue la fermeture de la Comédie due à la pandémie. Suite aux restrictions sanitaires, la Comédie a présenté uniquement quelques représentations professionnelles et/ou des représentations à jauge réduite (50).

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Objectif 1 (suite) : Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque., avec des artistes locaux, nationaux et internationaux			
Indicateur : Part des créations (prod.et coprod) sur l'ensemble de la programmation			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 50%	Minimum 50%	Minimum 50%
Résultat réel	25%	62.50%	63.70%
Commentaires : Objectif atteint.			

Objectif 2. Développer les tournées en Suisse et à l'étranger			
Indicateur : Nombre de représentations des créations en tournée.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 35	Minimum 50
Résultat réel	20	74	2
Commentaires : objectif pas atteint. Vu les restrictions sanitaires et la fermeture des théâtres en Suisse et dans le monde, seules 2 représentations de Olympia ont pu se glisser dans le calendrier.			

Objectif 3: Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateurs : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles (billetterie)			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 1'000	Minimum 1'000	Minimum 2'000
Résultat réel	597	1'451	0
Commentaires : objectif pas atteint, puisque les restrictions sanitaires et la fermeture des théâtres a de fait annulé toute possibilité de faire venir du public scolaire à la Comédie.			
Indicateur : Nombre d'activités pédagogiques présentées aux élèves en classe ou au théâtre.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 20	Minimum 40
Résultat réel	70	67	0
Commentaires : objectif pas atteint, vu les explications fournies à l'objectif précédent			
Indicateur : Nombre d'actions culturelles proposées en général.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	10-20	10-20	20-40
Résultat réel	31	33	10
Commentaires : objectif pas atteint, toujours pour les mêmes raisons liées aux restrictions sanitaires et à la fermeture de la Comédie la majeure partie de la saison.			

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABEAU DE BORD LA COMEDIE

(document fourni par le théâtre)

Objectif 3 (suite) : Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateur : Organisation ou participation à des mesures de formation professionnelle – nombre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens ou metteurs en scène).			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	5-10	5-10	5-10
Résultat réel	10	0	1
Commentaires : objectif pas atteint. Suite aux restrictions sanitaires et à la fermeture de la Comédie. Cependant, un stage de formation continue pour 12 comédien-nes mené par Lionel Gonzalez, metteur-en-scène, dans le cadre du Plan Marshall a pu avoir lieu entre le 25 mai et le 4 juin 21.			

Objectif 4. Porter une attention particulière aux jeunes professionnels et techniciens issus des formations artistiques et techniques suisses.			
Indicateur : montant accordé aux « contrats pour jeunes »			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000
Résultat réel	CHF 480'000	CHF 480'000	CHF 560'000
Commentaires : objectif dépassé grâce au soutien d'une fondation qui souhaite rester anonyme et le soutien de Leenaards pour le projet BIG.			

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHÉ

(document fourni par le théâtre)

		Statistiques 2017-2018	2018-2019	2019-2020 (annulation COVID)	2020-2021 (annulation COVID)
Activités					
Créations	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6	6	5 (2)
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	2	2	0	1
Accueils	Spectacles en accueil	0	2	1	0
Reprises	Spectacles en reprise	0	0	0	(2)
Total des spectacles		10	10	7	6 (4)
Coproductions	Coproductions suisses ou internationales	4	4	1	2
Spectacles en tournée	Spectacles en tournée	4	3	4 (-1)	(3)
Représentations à Genève	Représentations de créations	150	95	81 (-18)	30 (84)
	Représentations de spectacles accueillis	0	13	6	0
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	45	31	55 (-15)	18 (56)
	Total des manifestations	195	139	142 (-33)	48 (140)
Tournée	Lieux de diffusion	9	7	2 (-1)	(1)
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	42	15	12 (-1)	(6)

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	12	0	0	0
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	175	141	268	166
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	107	38	0	0
	Total des élèves et étudiants	294	179	268	166
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	532	305	375	201
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe	15	19	23	9

Public/billetterie

Abonnés	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	167	124	71	55
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	1'670	877	493	109
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (28 CHF), y.c. représentations aînées	815	935	768	333
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	339	213	189	88
	Billets 20 ans/20 francs	49	57	54	15
	Billets AVS/AI/chômeurs	211	262	219	116
	Autre : professionnels, mouvement des aînées, groupes, glogone	1'567	1'431	1'073	669
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	187	141	268	166
Invitations	Billets gratuits	2'475	1'929	1'532	523
Total	Total des billets	7'313	5'845	4'596	2'019

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHÉ

(document fourni par le théâtre)

Ressources humaines		Statistiques 2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7.7	7.7	8	8.1
	Nombre de personnes	11	11	12	12
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	544	440	475	512
	Nombre artisans, technicien et autres	55	40	48	34
	Nombre de comédiens	20	14	18	23
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	94	66	58	31
	Nombre de personnes	20	16	16	9
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	6	20	0	1
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	2	2	0	1
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poché	7	5	7	7
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poché	18	10	15	13

Finances (en CHF)		Plan financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	1'257'960	1'203'183	1'161'666	1'113'174
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'167'670	1'166'877	1'190'497	1'493'563
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	121'530	84'905	55'678	24'096
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	87'900	29'497	47'221	14'434
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	101'000	47'490	43'427	98'061
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'115'200	2'253'858	2'234'228	2'431'458
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'425'630	2'370'060	2'352'163	2'606'737
Recettes totales	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'425'630	2'415'750	2'380'554	2'568'049
Résultat d'exploitation	Résultat net	-	45'690	28'391	-38'688
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	13%	7%	6%	5%
Part des charges de fonctionnement	Charges de production / charges totales	48%	49%	51%	57%
Part des charges de production	Charges de fonctionnement / charges totales	52%	51%	49%	42%

Annexa 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable

En fin de période de convention

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHE

(document fourni par le théâtre)

Réalisation des objectifs	valeurs cibles	2018-2019	2019-2020	2020-2021
---------------------------	----------------	-----------	-----------	-----------

Objectif 1: Créations et productions

Nombre de représentations	100	108	79	réalisées: 30 annulées: 84
% de productions déléguées	80%	60%	86%	90%
Nombre de représentations (moyenne) par création-tournées incluses	15	12	15	réalisées: 4 prévues: 12
Commentaires: Malgré la crise COVID, nous avons pu maintenir notre travail de créations et de répétitions. Notre système d'ENSEMBLE et de RÉPERTOIRE s'est montré extrêmement résilient face aux situations extrêmes. Mais, étant donné les ordonnances fédérales et cantonales, nous n'avons pas pu maintenir les représentations agendées.				

Objectif 2: Engagement

Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	78% / 32	84% / 48	94% / 48
Nombre de semaines de travail acteurs	160	200	210	220
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/compagnies	2	5	2	4
Commentaires: Nous dépassons largement les objectifs, ce qui sur ce marqueur, l'emploi de créatrices et d'artistes locaux est un signe très positif pour la profession du spectacle à Genève. Notre révolution dans la manière de fabriquer du théâtre est une transformation bénéfique sur l'emploi local.				

Objectif 3: Écritures contemporaines et auteur-e-s vivants

Auteur-e-s présentés	7	7	6	6
Nombre de textes en création romande	6	7	6	6
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	8	5	5
Commentaires: Nous restons dans le cadre fixé, même si le jeu complexe de la distribution des rôles et de l'équilibre du travail au sein d'une troupe devient plus complexe avec un Ensemble (il faut choisir des textes en fonction des actrices à disposition et non plus seulement des actrices pour les textes sélectionnés), nous réussissons à faire honneur à la mission originale du POCHE pour les écritures contemporaines.				

Objectif 4: Diffusion

Lieux de diffusion/tournée	6	8	1	(1) annulé
Nombre de spectacles en tournée	3	3	3	(3) annulés
Dates de tournée	30	15	11	(6) annulées
Commentaires: Cette transformation du système de production vers un théâtre d'ENSEMBLE et de RÉPERTOIRE et notre volonté de répondre honnêtement à la crise climatique rend impossible dès à présent de remplir cet objectif que nous avions revu à la baisse dès l'entrée en fonction de Mathieu Bertholet. Les collaborations continuent, mais elles se veulent plus intenses, durables et profondes, et donc moins nombreuses.				

Objectif 5: Médiation et nouveaux publics

Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE)	10	15	26	10 (impossible dès mi-octobre)
Nombre d'associations intégrées au programme du POCHE	6	10	6	1
Nombre d'ateliers tous publics et professionnels proposés	10	12	12	2 (6 ateliers / stages annulés)
Nombre de rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions de médiation	20	49	39	12
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles (ateliers, rencontres, forums)	600	506	550	486
Nombre de spectateurs (objectif: progression de 15% par saison)	saison 2017-2018 (7'313) + 15 % = 8'410	5'845	4'580	2'019
Commentaires: En conséquence des fermetures contraintes pour les publics, nos actions de médiation ont été rendues soit impossibles, soit très compliquées. Nous avons tenté d'en réinventer certaines (atelier d'écriture épistolaire) et d'en maintenir pour les saisons suivantes. Nous avons profité de ce temps pour créer de nouvelles formes directement dirigées vers la médiation (théâtre en classe, etc.).				

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHE

(document fourni par le théâtre)

Objectif 6: Représentation de la cité

Pourcentage de femmes engagées (auteures, metteuses en scènes, actrices,	50%	56%	56%	58%
Pourcentage de créateurs émergents (moins de 3 créations institutionnelles)	25%	41%	41%	20%

Commentaires: Comme notre engagement pour la durée et l'engagement de créatrices locales, notre engagement éthique est rendu visible et maintenu comme depuis nos débuts dans les chiffres (toujours bons) de la représentation des femmes et des émergents sur notre scène et dans nos coulisses.



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Fondation d'art dramatique de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels de l'exercice 2020/2021



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020/2021
au Conseil de fondation de la

Fondation d'art dramatique de Genève – Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation d'art dramatique de Genève**, comprenant le bilan, le compte de résultat par nature et par fonction, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020/2021 arrêté au 30 juin 2021.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

Les tableaux de bord des deux théâtres (présentés dans l'annexe aux comptes annuels (pages 29 à 37) ne sont pas soumis à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision et de ce fait, n'ont pas été audités.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020/2021 arrêtés au 30 juin 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, aux statuts, aux règlements de la Ville de Genève ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 23 novembre 2021

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat par nature et par fonction
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

Au Conseil de fondation de la
Fondation d'art dramatique de Genève

Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2020/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2021, selon notre lettre de mission du 10 octobre 2019, reconduite sans changement.

Le mandat que vous nous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que défini dans la Loi sur l'Administration des Communes (LAC - B 6 05), qui renvoie au Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01). Ce cadre légal implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 23 novembre 2021, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2020/2021.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la Fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 23 novembre 2021

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Pascal Rivolet
Expert-réviseur agréé

Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Exécution de l'audit	5
3	Différences d'audit.....	8
4	Constatations relatives à la présentation des comptes	9
5	Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)	10
6	Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle	13

1 **Résumé**
Principales constatations concernant les comptes annuels 2020/2021

Statut de l'audit et opinion d'audit	Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes MCH2. Nos travaux d'audit sont terminés. Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de la fondation. Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 23 novembre 2021, sans réserve.
Rapport sur l'existence du SCI	Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI). Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI. Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2020/2021, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.
Différence d'audit	Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée. Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.
Constatation	Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.

2 Exécution de l'audit

Principales constatations concernant les comptes annuels 2020/2021

Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable

La Fondation a signé une convention de subventionnement pour les années 2017/2018 et 2019/2021 avec la Ville de Genève. Ces conventions fixent notamment l'arsenal légal de l'Etat de Genève applicable aux entités subventionnées (LGAF, LIAF, RIAF), puisque l'Etat subventionne indirectement la Fondation via la LRT, ainsi que le Règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales.

La Fondation étant une entité de droit public, la LAC s'applique pour l'audit de ses comptes annuels. Cette loi supplante donc les prescriptions légales et réglementaires prévues dans les conventions de subventionnement susmentionnées.

Ainsi, l'article 70 du RAC prévoit que les comptes annuels des communes (et par renvoi des fondations de droit communal) soient soumis à un contrôle ordinaire tel que défini à l'article 728b alinéa 1 du Code des obligations.

Nous avons réalisé l'audit des comptes annuels conformément aux normes d'audit suisses (NAS), à la recommandation d'audit suisse 60, ainsi qu'aux instructions et directives émises par le Service des Affaires Communales (SAFCO).

Les NAS demandent que nous planifions et exécutions notre audit, afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2. En outre, la NAS 890 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir émettre une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne (SCI) tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Nous rapportons dans ce rapport les éléments requis par l'article 728b du Code des obligations et par la NAS 260.

Approche d'audit et points d'audit particuliers

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Parlant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audits particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2020/2021, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats.

Nous avons analysé la présentation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

- Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'excédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats

Nous avons pu réconcilier les subventions reçues de la Ville enregistrées dans les produits de la Fondation avec les différentes correspondances reçues par le Département de la Culture et de la Transition numérique.

Par ailleurs, nous avons vérifié le calcul de restitution d'un éventuel résultat bénéficiaire. En respect du Règlement du fonds de réserve de la Fondation, qui rappelle le 1^{er} article 1 que le fonds de réserve ne peut dépasser le 18 % des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève, la Fondation a enregistré dans ses engagements courants un montant de CHF 427'580 à restituer à la Ville de Genève, dont le détail du calcul est présenté au chiffre 9A de l'annexe aux comptes annuels 2020/2021.

Finalement, nous relevons que le Théâtre de la Comédie a décidé d'utiliser une partie du budget 2020/2021 non-dépensé à cause des restrictions dues au Covid dans différents projets artistiques (« Plan Marshall » - voir annexe aux comptes annuels ch. 8b). Nous avons pu confirmer lors d'une séance tenue le 19 mai 2021 avec le Contrôle financier et votre prestataire comptable (BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA) dans quelle mesure la Fondation, respectivement le Théâtre, pouvait engager ces dépenses sans avoir la certitude que ces différents projets puissent être tous mis en production.

- Reconnaissance des revenus → approche orientée processus

Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour plus de 90 % de subventions, et pour moins de 10 % des revenus de ses activités (recettes propres, dons et sponsorings).

Travail effectué :

Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).

Nous avons également procédé à une prise de caisse le 1^{er} octobre 2021 au Théâtre de Poche et le 24 septembre 2021 au Théâtre de la Comédie.

Résultat :

Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

Les contrôles de caisse au Théâtre de la Comédie et au Théâtre de Poche se sont déroulés de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité des collaborateurs concernés. Aucune différence n'a été constatée lors des contrôles.

A noter que la Fondation a dû restituer au cours de l'exercice CHF 124'000 à la Loterie Romande sur les CHF 1'500'000 qu'elle avait reçus durant l'exercice 2017/2018 car un des quatre projets financés dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle Comédie ne se réalisera pas selon les termes convenus. Durant l'exercice 2020/2021, la Comédie a utilisé un montant de CHF 185'005.29 et le solde du Fonds Loterie Romande s'élève ainsi à CHF 200'065.01 au 30 juin 2021. Ce solde est encore enregistré dans les fonds affectés tout en sachant que tous les projets sont terminés. Cependant, la Comédie est en discussion avec la Loterie Romande afin de pouvoir conserver cette somme pour continuer le projet « le blog du Temps ». A cela s'ajoute que la Fondation s'est engagée à rembourser CHF 116'123.50 pour le projet FLEX qui est terminé. Ce montant est donc présenté dans les engagements financiers à court terme au 30 juin 2021.

En 2020/2021, le Poche a utilisé un montant de CHF 41'142.50 du fonds Kull pour l'achat de matériel de lumières.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons pu vérifier que cette utilisation était conforme aux volontés du donateur et n'avons pas identifié d'anomalies la concernant.

- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat

Le Conseil de fondation a élaboré un règlement sur les investissements qui fixe notamment les seuils d'activation par objet ou groupe d'objets des différentes entités (Comédie : CHF 10'000 dès la saison 2020/2021, précédemment CHF 5'000, Etat-major : CHF 5'000, Poche : CHF 2'000)

Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumet à l'état-major pour approbation.

Travail effectué :

Nous avons vérifié par sondage le caractère activable des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de biens effectuées.

Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement relatif à la comptabilisation des investissements édité par le Conseil de fondation.

Résultat :

Nous n'avons pas relevé d'anomalies au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

Travail effectué :

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné plusieurs dossiers du personnel de Direction et de collaborateurs de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le logiciel salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

Résultat :

Sur la base des tests effectués, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

3 Différences d'audit

Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problèmes significatifs relatifs aux informations communiquées dans l'annexe ou à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation MCH2.

Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur évaluée dans les circonstances spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la Direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes, ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

4 Constatations relatives à la présentation des comptes

Principes comptables significatifs et présentation générale des comptes	Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est le MCH2. Les principes comptables sont détaillés au point 8 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2021.
Réserves latentes	La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2021. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.
Engagements de prévoyance	La Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif. La Fondation de prévoyance Artes & Comœdia assure le personnel lié aux spectacles. Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100 %, respectivement ne présentent pas de risques significatifs de sous-couverture.
Parties liées	Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statuaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement. Le montant des subventions est détaillé dans l'annexe aux comptes annuels.
Eléments exceptionnels et/ou non récurrents	Le MCH2 ne prévoit pas la présentation des éléments exceptionnels et/ou non récurrents dans le compte de résultat. Cependant, le Conseil de fondation a souhaité présenter le détail de ces positions dans l'annexe.
Evénements post-clôture	Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2020/2021, n'a été porté à notre connaissance ou identifié.

5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

Exigences légales et normes de révision

Conformément aux articles 728 et 728a al. 1 chiffre 3 du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliquées par analogie, l'organe de révision doit se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales sont expliquées dans la NAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

Définition et composantes du SCI

Selon la NAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

- Environnement de contrôle
 - Les documents qui régissent l'environnement de contrôle sont essentiellement les suivants :
 - Conventions de subventionnement 2019/2021 qui fixent la mise en place d'un SCI conformément à l'article 7 alinéa 1 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales ;
 - Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'Etat le 4 février 2009, qui déterminent à l'art. 11 lettre d le rôle du Conseil de fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres » ;
 - Le Règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences et le Conseil, le Bureau et la Direction ;
 - Des cahiers des charges établis pour les principales fonctions de Direction des théâtres ;
 - Un organigramme établi pour chaque théâtre ;
 - Une liste de signatures autorisées au niveau des théâtres, respectivement celles inscrites au Registre du commerce ;
 - Le Règlement du Fonds de réserve de la FAD, ainsi que plusieurs règlements sur les fonds affectés rédigés et validés par le Conseil de fondation ;
 - Un plan d'investissement quadriennal et un règlement relatif à la comptabilisation des investissements assurant le suivi et la gestion des investissements.

- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise

Chaque théâtre a établi une cartographie des risques autour des processus principaux « caisse et liquidités », « billetterie », « salaires et frais de personnel », « fournisseurs et frais de spectacles », « processus de production » (pour répondre à la demande du Contrôle financier, une procédure dédiée a été élaborée), « bouclier annuel » et « informatique » (incluant le traitement du risque RGPD), ainsi que « bâtiment » (incluant la gestion de la transition vers la nouvelle comédie). Nous détaillons ci-après les cartographies des risques.

- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels

Une charte informatique a été développée relative à la gestion des outils et infrastructures informatiques. La structure informatique est jugée comme standard et elle n'est pas critique au niveau de l'exploitation quotidienne de la Fondation.

- Activités de contrôle

Les activités de contrôles développées pour couvrir les risques identifiés sont documentées. Dans le cadre de notre audit, nous avons pu effectuer des contrôles par sondage de la documentation en lien avec les procédures. Nous renvoyons aux points développés ci-avant (ch. 2).

- Surveillance des contrôles

Les activités de surveillances sont notamment effectuées pour :

- Le suivi des dépenses et recettes par un budget annuel validé par le Conseil de fondation et explication par la Direction des théâtres de tout écart de 5 % des chiffres réalisés par rapport au budget ;
- L'établissement d'un plan d'investissement quadriennal ;
- La présentation des comptes intermédiaires et des états financiers au 30 juin au Conseil de fondation ;
- La revue périodique de la cartographie des risques par le Conseil de fondation ;
- La tenue de procès-verbaux du Bureau et du Conseil de fondation.

SCI adapté aux risques et à la taille de la Fondation

Etant donné que la Fondation perçoit des subventions de la Ville de Genève, elle doit se conformer au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). Elle doit ainsi développer un SCI de manière à disposer de procédures adaptées à la taille de l'entité. L'annexe de ce Règlement prévoit 6 points de contrôle (références A à F), ainsi qu'une confirmation écrite du Conseil de fondation relative à la conformité des obligations de mise en place du SCI (référé G). Nous repreneons ces différents points ci-dessous et les développons brièvement.

A. Analyse de la séparation des tâches

Le principe de signature collective à deux est systématiquement appliqué pour engager la Fondation, conformément au Régistre du Commerce.

Les fonctions d'exploitation, la comptabilité générale et les personnes pouvant libérer les paiements bancaires sont également différenciées. La Fondation a établi un tableau simplifié d'analyse de séparation des tâches par processus, validé formellement par le Conseil de fondation.

B. Compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités

Nous avons obtenu une confirmation bancaire à la date de bouclier des comptes annuels pour chaque institution bancaire des théâtres et avons vérifié que les personnes autorisées, membres du Conseil de fondation ou de la Direction/comptabilité, avaient une signature collective à deux. Certains accès en consultation sont également accordés.

Enfin, la Fondation a établi un tableau récapitulatif pour l'état-major, respectivement pour les deux théâtres, des compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités.

C. Cahiers des charges

Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction. Nous avons pris connaissance de ces cahiers des charges et n'avons pas de commentaires à formuler les concernant.

D. Inventaire des risques – cartographie des risques Chaque théâtre a développé une cartographie des risques qui présente pour les principaux risques identifiés - L'appréciation du risque avant le contrôle ; - L'évaluation du risque (probabilité x impact) ; - Les mesures de contrôles existantes ; - Le responsable des contrôles ; - La fréquence des contrôles ; - La nature du contrôle (manuel ou automatique) ; - La réévaluation du risque après contrôle ; - La documentation du contrôle ; - L'appréciation globale du contrôle et proposition d'amélioration. Ces cartographies ont été formellement approuvées par le Conseil de fondation, la dernière fois lors de sa séance du 17 juin 2019. Le processus de production (activité de production théâtrale) et l'ajout du risque RGPD ont quant à eux été approuvés par le Conseil de fondation le 18 mai 2020.	F. Description succincte du système de gestion des risques Le Conseil de fondation revêt annuellement la cartographie des risques incluant les mesures de contrôle. Des risques spécifiques peuvent être discutés en cours d'année lors de séances du Conseil de fondation ou du Bureau du conseil. G. Information sur les exigences de contrôle interne Le Conseil de fondation a attesté formellement qu'il remplissait les obligations en matière de système de contrôle interne et qu'il pouvait mettre à disposition la documentation relative aux exigences SCI.
E. Objectifs de maîtrise, risques et contrôles Comme indiqué au point D ci-dessus, des mesures de contrôle sont mises en place pour chaque risque identifié, afin d'en réduire l'impact ou la survenance.	Conclusion Sur la base de notre audit et conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), ainsi que l'agrément MCH2 pour l'audit des communes et fondations communales.

Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens de l'article 728 CO.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la NAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Saulier, experts-comptables diplômés, de la société BFB Société Fiduciaire Bourquin frères et Bérin SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclier des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

Le contrôle financier de la Ville de Genève procède annuellement à une revue des états financiers de la Fondation.

Les comptes annuels 2018/2019 de la Fondation ont été adressés au Contrôle financier le 26 novembre 2019 à la suite du Conseil de fondation qui a approuvé les comptes 2018/2019. Il a rendu son rapport en date du 9 janvier 2020. 3 anciennes recommandations étaient encore ouvertes alors qu'un nouveau point relatif au Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD) apparaissait. Le rapport sur les comptes 2019/2020 a été émis le 17 mars 2021. Le point relatif à la documentation du système de contrôle interne concernant la gestion de projet a été clôturé.

Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

Divergences d'opinion avec la Direction de l'entité

Recommandations des audits précédents

Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 260 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.

Pour le surplus, le contrôle financier de la Ville de Genève relevait dans son rapport sur les comptes 2014/2015 qu'il existait un risque lié à l'assujettissement à la TVA de certaines prestations, notamment celles liées aux coproductions. L'analogie avec le contrôle TVA datant de 2006 et la conclusion sur le non assujettissement à la TVA de participations minoritaires dans le cadre de coproductions entre le Théâtre de Carouge et d'autres partenaires ne semblent répondre que de manière partielle à cette problématique. La Ville de Genève a ainsi mandaté une expertise pour identifier ces risques particuliers. Un projet de rapport a été émis en juillet 2020 qui conduit que « la question de la TVA sur les coproductions avec l'étranger ne se pose pas » dans la mesure où selon l'article 21 alinéa 2 ch. 14 LTVA, sont exclues du champ de la TVA les prestations de services culturels en présence de public, de même que celles que le public peut recevoir lors de représentations théâtrales. De manière générale, sont aussi exclues les œuvres réalisées par des artistes. Cependant, l'info TVA concernant les secteurs n°23 (culture) indique l'interprétation à donner en citant l'exemple des coproductions de films : « si un montant est versé par un coproducteur suisse à une société de coproduction étrangère en vue d'acquiescer les droits d'exploitation, le coproducteur suisse est tenu de payer l'impôt sur les acquisitions pour l'achat de ces droits, dans la mesure où la société de coproduction étrangère n'est pas inscrite au registre des assujettis à la TVA ». La Fondation reste dans l'attente d'un mémo pour les théâtres exposant les conclusions et recommandations de l'expert. S'agissant des dernières instructions, la Ville recommande aux théâtres de prévoir dans les contrats une clause confirmant que le prestataire étranger est responsable de la déclaration à la TVA et/ou des obligations douanières. En cas de risque TVA, la facture devrait indiquer la mention « TVA incluse ».

Recommandations 2020/2021

Hormis le suivi de la recommandation précitée, nous n'avons pas de recommandations à formuler relatives aux comptes annuels 2020/2021.

f o n d a t i o n d'art
dramatique d e
G e n è v e

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2020-2021
--

Genève, le 25 novembre 2021

Préambule

Des salles vides, des projecteurs éteints, la culture dévastée par la pandémie. La saison 2020/2021 n'aura été qu'une longue succession d'interrogations, d'incertitudes et de décisions tristes.

Le temps s'est arrêté, l'art du vivant s'est suspendu et nous avons été privés de cette nourriture qui nous est aussi essentielle que l'air que nous respirons : l'être ensemble, le partage des sentiments, la vibration des émotions, en un mot tout ce que nous transmet l'art vivant et qui nous fait réfléchir, débattre, évoluer et grandir.

Mais je suis fière de pouvoir dire, et tout le Conseil avec moi, que, dans ce marasme, des étoiles ont brillé.

Des étoiles faites de la volonté de ne pas baisser les bras, d'user jusqu'à la corde tous les ressorts de l'espoir.

Avec une agilité sans faille les directions se sont adaptées. Tant au Poche qu'à la Comédie, Mathieu Bertholet, Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer ont bataillé sans désespérer. Elle et ils ont fait preuve de sang-froid, d'adaptabilité, d'engagement, non seulement à l'égard de leurs équipes et de leur public, mais aussi à l'égard de toute la profession.

Les répétitions ont continué tant qu'elles ont pu, les spectacles ont été donnés dès que possible, même devant un public restreint, les futures saisons ont été faites et refaites. La Comédie a démenagé et pris le nouveau théâtre en main.

Je remercie ici non seulement les directions, mais aussi l'ensemble des équipes des théâtres, tous et toutes, ils et elles ont fait face à l'adversité avec engagement et ténacité.

Dès septembre 2020 un nouveau Conseil est entré en fonction et ce nouveau Conseil exprime sa gratitude à tous les membres de l'ancien Conseil qui ont su mener à bien le projet de la Nouvelle Comédie et ont si bien fait vivre la FAD. Merci aussi à notre autorité subventionnante, le Ville de Genève et à son magistrat Sami Kanaan, aux mécènes et aux sponsors qui ne nous ont jamais abandonnés.

Des étoiles ont brillé.

Le 28 août la Nouvelle Comédie a été inaugurée de façon parfaite, notamment en présence du Conseiller fédéral Alain Berset et 6'000 personnes ont franchi les portes de ce magnifique théâtre.

Quant au Poche il a eu le bonheur de voir son directeur, Mathieu Bertholet, recevoir le prix suisse des arts de la scène 2021.

Comment ne pas exprimer sa fierté, comment ne pas se dire que présider la FAD, même sous de si noirs auspices permet de vivre des joies uniques et inoubliables.

Le théâtre existe depuis plus de 2000 ans.

Il a résisté aux guerres, à la peste, aux catastrophes naturelles. Il a résisté à tout parce que ce qui se passe sur scène, ce qui se passe entre des artistes et le public est une expérience forte dont les humains ne pourront jamais se passer.

Nous avons été secoués, brutalisés par cette crise, mais nos théâtres nous ont prouvé et continuent à nous prouver que les arts vivants ne cesseront jamais de rassasier les humains.

Lorella Bertani

Conseil de Fondation législature 2020-2025

Membres de la FAD saison 2020-2021

Mme Lorella BERTANI, Présidente, représentant la Ville de Genève
Mme Anne-Marie GISLER (PLR), Vice-présidente
M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance
Mme Patrizia DE SAAB D'AMORE (S), Secrétaire
M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau
M. Vincent BABEL, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS),
Mme Coré CATHOUD, représentant la Ville de Genève
M. Alpha DRAME (Ve)
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, membre du Bureau, représentant le Canton de Genève
M. Claude DUPANLOUP, représentant le Canton de Genève
M. Thierry GEX, représentant le Canton de Genève
M. Alain MISEREZ (PDC)
M. Arsemio ROJAS (EàG)
Mme Elvira VOSKRESENKAIA JACQUIER (UDC)
Mme Helen YAU (MCG)

Représentant de la FAD au sein de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées (FOP) : M. MISEREZ (démissionnaire) jusqu'au 30.06.2021.
Remplacé par M. LAURENT le 21.06.2021.

Représentant de la FAD au sein du COPIL (comité de pilotage pour la nouvelle Comédie :
M. DUBOIS-DIT-BONCLAUDE.

Activité de la Fondation

Le nouveau Conseil est entré en fonction le 2 octobre 2020 sous la présidence de M. KANAAN. Au cours de cette séance le Conseil a élu ses représentant.e.s au Bureau pour les législatures 2020-2021 et 2021-2022. Sont membres : Mme BERTANI, Présidente, Mme GISLER, Vice-présidente, Mme DE SAAB D'AMORE, Secrétaire, Mme CATHOUD, représentant la Ville de Genève, M. DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant le Canton, M. WOLF, représentant le syndicat suisse romand du spectacle (SSRS).

Du 2 octobre 2020 au 21 juin 2021, le Conseil et le Bureau se sont réunis respectivement à 9 reprises. Entre novembre 2020 et mars 2021, les séances se sont tenues par visioconférence.

Compte tenu de la situation sanitaire durant la saison 2020-2021, les directions des théâtres ont fait face à un surcroît de travail notamment administratif. Afin d'évaluer l'impact financier suite à la fermeture des salles, les directions ont présenté au Conseil des budgets bis simulant un confinement jusqu'en fin de la saison. En plus d'assurer la gestion courante de leur théâtre, et pour la COMEDIE le déménagement dans son nouveau bâtiment et sa prise en main, elles ont préparé la programmation artistique de la saison 2021-2022 dans des conditions inhabituelles. Des demandes d'indemnités financières ont été effectuées par les théâtres. POCHÉ/GVE, après plusieurs refus de l'OCE et du SECO, a bénéficié de RHT

obtenues grâce à l'assistance d'un avocat, ainsi que d'une aide financière cantonale destinée aux entreprises culturelles du périmètre élargi. La COMEDIE a également déposé des demandes d'indemnisations cantonales destinées aux entreprises culturelles afin de couvrir les coûts liés aux dispositifs Covid.

Le Conseil a reconduit le mandat de M. BERTHOLET pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025 lors de sa séance du 02.10.2021.

Il a adopté le 22.02.2021 le règlement de la Commission du personnel de la COMEDIE (CPC) et modifié le règlement relatif à la comptabilisation des investissements pour la COMEDIE.

Un nouveau règlement pour le personnel de la COMEDIE est en cours de finalisation. Une première version, élaborée en collaboration avec la direction des ressources humaines, NKDM et Mme BERTANI sera remise à la CPC en automne 2021. D'autres rencontres sont prévues entre les parties avant qu'une version définitive soit présentée au Conseil pour validation.

Le Conseil a pris acte le 03.05.2021 des mises à jour des processus du système de contrôle (SCI) des théâtres dans les rubriques "informatique" et "production" et le 21.06.2021 de la modification de la "liste des compétences et signatures" de la COMEDIE suite à la réorganisation de son Comité de direction. Le SCI de l'état-major n'a pas été modifié. Les directions des théâtres ont été chargées de mettre en place un processus de contrôle complémentaire afin de se conformer au règlement de l'UE sur la protection des données (RGPD).

Il a octroyé le 21.12.2020 les enveloppes budgétaires pour la saison 2021-2022 à l'état-major, au POCHE/GVE et à la COMEDIE et a adopté les budgets y relatifs ainsi que les plans d'investissements le 03.05.2021.

Il a approuvé les comptes 2019-2020 le 23.11.2020.

La commission des finances a auditionné le 02.09.2020 MM. BOYER, ancien Président de la FAD, DESHUSSES, ancien Vice-président de la FAD et TRIBOULET, conseiller financier, au sujet des comptes 2018-2019.

Le total des investissements nets réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF 34'093 et par la COMEDIE à CHF 385'930.

Diverses réunions se sont tenues entre des représentant.e.s de la Ville de Genève, les directions des théâtres et Mme BERTANI en vue d'établir un avenant à la convention de subventionnement 2019-2021 (+ 1 an). Cet avenant prolongeant la validité de la convention jusqu'au 31.12.2022 sera soumis au Conseil en automne 2021. La prochaine convention sera établie pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Le Conseil a été accueilli le 03.05.2021 par la direction de la COMEDIE pour une visite complète du théâtre.

En vue des nouveaux statuts de la FAD dont l'entrée en vigueur est prévue pour la nouvelle législature (en 2025), plusieurs points devront être discutés par l'actuel Conseil, notamment de la diminution du nombre de représentant.e.s du Conseil municipal, du Canton et de la Ville, ainsi que la question d'une comptabilité par année civile et non plus par saison.

Un séminaire réunissant le Conseil et les directions des théâtres s'est tenu le 12 mai 2021. De nombreux sujets qui préoccupent les directions et la profession ont été abordés, notamment la formation professionnelle dans les "métiers d'art" dans le domaine du théâtre, la formation des artistes et l'emploi (déprécarisation), le développement du public et les tournées. Ces points seront approfondis avec les directions durant la législature.

Concernant la rénovation de la salle de répétition, sise chemin des Pontets 33 au Grand-Lancy, dès juillet 2021 et durant la période des travaux qui dureront 2 ans, POCHE/GVE occupera le bâtiment de la HEAD, sis boulevard Helvétique, pour ses répétitions.

La convention de mise à disposition du nouveau bâtiment de la COMEDIE a été signée entre la Ville de Genève, la FAD ainsi que par NKDM le 28.10.2020. La remise des clefs du théâtre a eu lieu le 30 avril 2021. La convention de mise en gérance du restaurant a été signée par le restaurateur et la FAD le 28.05.2021. Le restaurant ouvrira ses portes le 16 novembre 2021. Après plusieurs reports d'ouverture le théâtre de la COMEDIE a été inauguré les 28 et 29 août 2021 en présence de M. BERSET, Président de la confédération et des autorités cantonales et municipales. Ces deux journées portes ouvertes ont permis à un large et nombreux public, soit 6000 personnes, de venir découvrir l'ensemble de ce nouveau bâtiment qui est un merveilleux outil de travail pour les artistes.

Mission de l'état-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. TRIBOULET, conseiller financier de la fondation, a participé à 3 séances du Conseil et à 4 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de la comptabilité. MM. RIVOLLET, et M. PIERROZ, experts-réviseurs agréés, ainsi que leur équipe, ont réalisé les travaux d'audit concernant les comptes 2020-2021 en septembre/octobre 2021 pour les deux théâtres et en octobre/novembre 2021 pour l'état-major.

Comédie de Genève

La Comédie de Genève

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021

SOMMAIRE

ÉDITO NKDM	5
NOS ACTIONS EN UN COUP D'ŒIL	6
Avec le public	6
Avec les artistes	7
Avec l'équipe	8
Avec les autorités	8
Avec les partenaires institutionnels	11
Recherche de fonds additionnels	13
NOS ACTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	14
PRODUCTION ET PROGRAMMATION ARTISTIQUE	15
Productions déléguées (productions Comédie)	16
Coproductions accompagnées en création	20
Accueils ou coproductions simples	22
Développement des relations avec le secteur professionnel	26
De « l'Ensemble » à « La Petite Troupe »	27
COMMUNICATION	28
Campagnes institutionnelles et de spectacles	28
Communication et actions pour la Comédie aux Eaux-Vives	30
Presse	31

TECHNIQUE	32
ACTIONS CULTURELLES – LE PONT DES ARTS	36
Stratégies du secteur	38
La ville	39
Le bâtiment	42
La programmation	44
SECRETARIAT GÉNÉRAL	47
Ressources humaines	48
Services généraux	53
Accueil	54
Comptabilité, billetterie, finances et pandémie	56
Plans d'action spécifique en direction des artistes	58
Écologie	60
L'ÉQUIPE COMEDIE 20-21	62
FONDATION D'ART DRAMATIQUE EN 20-21	66



Éditorial - NKDM

PROVOQUER LE REEL

On la préparait, on l'anticipait, on la rêvait, cette mutation. On prévoyait les obstacles, on faisait du « reporting » de risques dans notre meilleur français, on imaginait tous les tours perfides que pouvait jouer le réel. Mais le réel est fin scénariste et a imaginé pour nous une trame narrative digne d'un film catastrophe. Une pandémie mondiale, un chantier mis en pause, la fermeture des théâtres, une crise majeure pour les artistes, un contexte artistique mortifère. Carrément. La totale.

Provoquer le réel, c'est le travail des artistes. Eschyle écrit *Les Perses* en racontant une guerre ayant eu lieu six ans seulement avant la rédaction de cette œuvre. Il provoque le réel, sa réalité, son moment présent, et crée du sens et de la beauté. Nous ne sommes pas Eschyle. Ni Shakespeare. Mais nous sommes deux artistes.

Nous sommes deux artistes. Deux artistes pour mener un navire amiral à bon port en temps de tempête mondiale, est-ce bien raisonnable ? Deux artistes pour minuter et maintenir un budget à flot en pleine crise ? Deux artistes pour chercher à maintenir les emplois des artistes et même inventer des terrains de recherches pour que le socle artistique local puisse vivre ou survivre ? Deux artistes pour finement tripler une équipe ?

Parce que nous sommes des artistes, nous connaissons les tempêtes, les crises, la précarité, la souplesse, l'adaptation. Nous savons maintenir les équipes groupées en plein chaos. Nous gardons en tête le cœur du métier.

Ce qui aurait pu être un handicap a été – qui l'eût cru ? – notre meilleur atout.

Garder en tête le sens, le pourquoi de tout cela, garder la joie, l'envie.

Les équipes de la Comédie ont été absolument admirables dans la tourmente. Elles ont fait, défait, tricoté, détricoté, accompagné les artistes jouant dans le vide, accueilli les nouveaux collègues. Il a fallu garder la foi sans le public, la joie sans les applaudissements. Il y a eu des moments de doute, de crise, d'épuisement aussi à pédaler deux fois plus vite mais dans le vide.

Le vocabulaire médical a assombri passablement nos champs lexicaux. La distance de sécurité a remplacé la distanciation brechtienne, le masque FFP2 a remplacé le masque d'Arlequin, le gel hydroalcoolique a remplacé les pots de premières. Mais nous avons bâti, reporté, répété, cru en des jours meilleurs, hurlé « bravo » dans la salle vide, serré les coudes sans se prendre dans les bras.

On y a cru. Parce que c'est ce que font les artistes. Y croire toujours, pour faire croire.

Et aujourd'hui nous y sommes. Enfin. Et nous déploierons nos succès actuels dans le prochain rapport d'activité 21-22, car aujourd'hui nous revenons sur ce qui aurait pu être la « saison horribilis » mais qui a été pour nous, de prémisses en promesses, un rite initiatique. La saison 20-21, c'est celle de tous les découragements, mais aussi celle de la foi la plus totale en cette nécessaire émotion que peut apporter le théâtre envers et contre tout.

Bonne lecture

Nos actions en un coup d'œil

AVEC LE PUBLIC

Maintien du lien avec le public malgré la fermeture

Invention de nouveaux modes de diffusion des spectacles

Mise en place d'actions de communication spécifiques, notamment digitales

Elaboration au débotté de spectacles de petite envergure aux Philosophes

Proposition de spectacles à jauge réduite dès que cela fut possible

Organisation des premiers événements « Pont des Arts », axés sur divers types de publics

Ouverture des salles aux Eaux-Vives dès que cela fut possible





AVEC LES ARTISTES

Mise en place d'un plan d'action spécifique pour aider les artistes durant la crise

Organisation des reports des spectacles annulés pour cause de pandémie

Organisation de représentations ouvertes aux professionnelles et professionnels

Maintien des liens avec les compagnies (lectures de dossiers, rendez-vous, échanges)

Réévaluation de la grille salariale des artistes pour offrir des conditions d'engagement optimales

Hébergement de la faïtière des compagnies de théâtre genevoises Tigre

Mise en lien d'artistes internationaux et locaux

Réflexion commune sur les enjeux de la crise et ses effets sur le monde du théâtre

Report de la création de l'Ensemble et réinvention du concept pour l'intégrer au Pont des Arts

Affirmation de notre rôle majeur parmi les scènes internationales

Encouragement des jeunes artistes, particulièrement des femmes, à proposer des projets d'envergure (notamment pour le grand plateau)

Approche de la parité dans la programmation



AVEC L'ÉQUIPE

Engagement et intégration de nouveaux collaborateurs et collaboratrices (selon un calendrier réévalué durant l'année)

Accompagnement des collaborateurs dans le développement de leurs compétences techniques, professionnelles et personnelles (formations, mobilité)

Élaboration d'une nouvelle grille salariale et d'un catalogue de fonctions propre aux métiers du théâtre

Mise en place d'une Commission du personnel pour la refonte du règlement du personnel

Renforcement des liens au sein de l'équipe grâce à des séances de coordination, des rendez-vous hebdomadaires et une sortie annuelle

Maintien du contact durant la période de crise sanitaire, échanges sur la situation et l'évolution de la programmation

AVEC LES AUTORITÉS

Échanges sur le projet artistique et le développement organisationnel

Échanges sur l'évolution de la situation en temps de crise

Élaboration et présentation de divers scénarios, avec reporting des risques





AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Locaux

Renforcement des liens avec les institutions partenaires par l'organisation de rencontres régulières

Organisation d'une présentation de saison commune avec les théâtres genevois pour faire front commun

Engagement de partenariats sur la durée avec d'autres institutions et festivals du Grand Genève

Suivi des projets artistiques communs (Operalab, VIVA, F-LEX, etc.)

Participation active aux séances et commissions de la FRAS et de l'UTR

Intégration au réseau de la Fabrique de l'Agilité avec des dizaines d'entreprises suisses romandes souhaitant développer l'agilité au sein de leur organisation (Fablab)

Participation comme entreprise-témoin pour les étudiants de la HEC Lausanne de l'UNIL à un séminaire du développement durable – évaluation selon le modèle B-CORP – label certifiant une approche durable

Développement d'un partenariat avec la FRAS pour avoir une personne de confiance pour l'ensemble des membres

Participation à l'enquête « Relations de genre dans le secteur culturel suisse » de l'université de Bâle, Pro Helvetia et swiss center for social research.

Internationaux

Inscription de la Comédie dans un large réseau international

Développement de nos partenariats internationaux par la mise en place de coproductions et de productions déléguées

Organisation des tournées pour nos créations dans des lieux de prestige

Augmentation de la visibilité internationale grâce à la sélection d'une production et d'une coproduction de la Comédie au Festival d'Avignon

Maintien de nos contacts par de nombreux rendez-vous professionnels lors de déplacements ou par visioconférences



RECHERCHE DE FONDS ADDITIONNELS

Développement de notre stratégie de philanthropie

Rencontre de nombreux mécènes, sponsors et influenceurs

Conclusion de deux partenariats de saison pour 3 ans (UBP ; M3)

Réobtention d'une aide renouvelable de CHF 480'000.- d'une fondation privée pour favoriser l'emploi des jeunes artistes

Gestion et clôture du fonds INTERREG (€ 200'000.-), obtenu pour 2019-2021

Obtention d'une prolongation de délai pour gérer le fonds de soutien à la mutation accordé par la Loterie romande (1'500'000.- CHF)

Obtention d'un projet BIG de soutien aux artistes femmes auprès de la fondation Leenaards (CHF 80'000.-)



Nos actions par secteur d'activité

PRODUCTION ET PROGRAMMATION DE SPECTACLES

Une saison 20-21 qui devait être la première aux Eaux-Vives a été en permanence adaptée au contexte sanitaire, nous forçant à annuler et reporter, les uns après les autres et parfois plusieurs fois de suite, les spectacles et productions programmés.

Après avoir construit une saison pleine et entière aux Eaux-Vives en imaginant inaugurer le théâtre avec un week-end de propositions artistiques et spectaculaires mi-septembre 20, nous avons travaillé à la possibilité d'ouvrir fin février 21 avec un spectacle d'envergure d'un grand metteur en scène européen, porté par la Comédie Française. En fin de compte, une préouverture s'est faite de manière perlée à partir de début mai, avec la réouverture partielle des théâtres décidée par les autorités.

L'accompagnement de l'équipe de production a été d'autant plus important cette saison qu'il s'agissait, malgré toutes les incertitudes, de maintenir nos engagements aux côtés des artistes et des compagnies, de les rassurer, de proposer sans cesse de nouvelles hypothèses de planning, et surtout de régler intégralement les engagements financiers pris (contrats de travail et de cession) dans le cadre d'avenants d'annulation.

L'équipe de production a emménagé dans les nouveaux bureaux le 1er décembre 20, ce qui a permis d'être dès lors au plus près des premières équipes artistiques en répétitions (celles de Christiane Jatahy, des Kokodyniack, d'Alexandre Doublet et de Pascal Rambert).

Au final, l'ouverture au public les 28-29 août 21 (lançant la véritable première saison aux Eaux-Vives) a pu être préparée avec du temps supplémentaire, permettant à tous les services de prendre leurs marques et de travailler à la mise en place d'un fonctionnement intersectoriel adapté sur le plan opérationnel au nouveau projet artistique dans un nouveau bâtiment.

Productions déléguées (productions Comédie)

Où est ma maison ? Variations 1-2-3

Projet lancé au débotté en juillet 20 par la codirection pour donner de l'emploi aux acteurs et actrices de la région, frappés par la pandémie.

Trois équipes d'une dizaine de personnes travaillant en collectif pendant 2 à 3 semaines autour de *La Cerisaie* de Tchekhov. Création de petites formes dans divers espaces du théâtre des Philosophes.

2 semaines d'exploitation par *Variation* prévue avec du public (50 pers. max autorisées).

Annulation dès la deuxième *Variation* pour cause de la fermeture des théâtres.

Transformation des propositions sous forme de contenus audio et audiovisuel mis en ligne.





Entre chien et loup de Christiane Jatahy @ Magali Dougados

***Entre chien et loup* (d'après *Dogville* de Lars von Trier) de Christiane Jatahy**

Initialement le planning de création était organisé pour que le spectacle ouvre la nouvelle grande salle du 2 au 18 octobre 20. En raison de la pandémie survenue au printemps 20, tout a été replanifié à plusieurs reprises avec l'équipe artistique et les partenaires de coproduction et de tournée.

Début des répétitions et tournage filmique en salle Caecilia à partir du 17 octobre 20.

Arrivée sur le grand plateau de la nouvelle Comédie à partir du 14 décembre.

Création prévue du 13 au 24 janvier 2021 transformée en filages internes les 13-14-15 janvier.

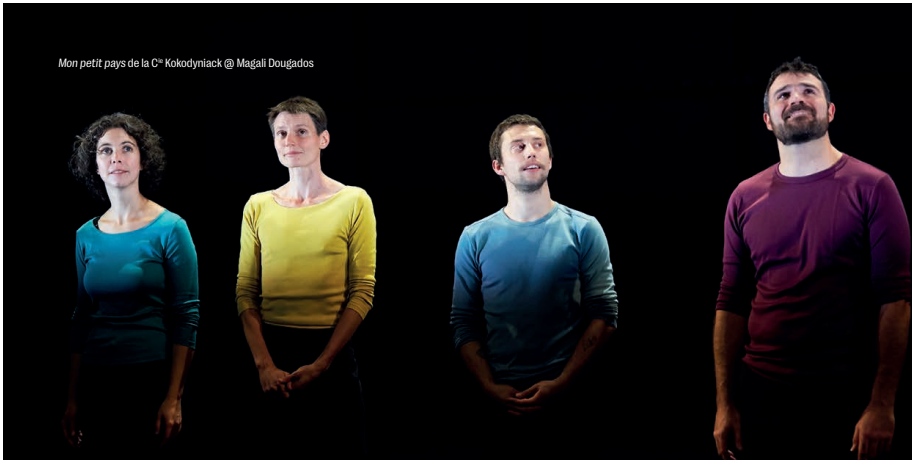
Annulation de la première à l'Odéon le 29 janvier (théâtres fermés en France également) et de la série de cinq semaines aux Ateliers-Berthier.

Annulation des représentations à la scène nationale de Bayonne les 25-26 février et à la Schauspielhaus de Zürich les 28-29-30 mai.

Invitation finalement au Festival d'Avignon (IN) pour la première du spectacle du 5 au 12 juillet 21. Une semaine de répétition à la Comédie a été ajoutée et organisée fin juin en amont du départ à Avignon.

Total temps de répétitions : 11,5 semaines

Report des représentations à la Comédie saison 21-22 : 30.9 – 13.10.2021



Mon petit pays de la C^{ie} Kokodyniack

Initialement le planning de création était organisé pour que le spectacle ouvre la nouvelle salle modulable du 6 au 18 octobre 20. En raison de la pandémie survenue au printemps 20, tout a été replanifié à plusieurs reprises avec l'équipe artistique et les partenaires en pré-achat.

Début des répétitions en studio aux Eaux-Vives à partir du 9 novembre 20 ; travail au plateau salle modulable à partir du 4 janvier 21.

Transformation des 2 semaines d'exploitation à la Comédie (prévu du 14 au 24 janvier) et de la semaine du 25 janvier à Sierre (tournée) en 3 semaines supplémentaires de répétitions.

À cela se sont ajoutées 2 semaines de finalisation de la création fin septembre 2021 avant la 1ère finalement repoussée au 6 octobre.

Total temps de répétitions : 12 semaines

Annulation des dates en tournée 21-22 : 29-30 janvier 21 TLH-Sierre, 18 mars 21 au TBB-Yverdon, 31 mars

Passage-Neuchâtel, 16 avril à Thann-Cernay

Report des représentations à la Comédie saison 21-22 : 6 - 15.10.2021

STARs de Pascal Rambert

Répétitions en studio en décembre 20 puis en février 21

Total temps de répétitions : 4 semaines

Les premières représentations prévues les 25-26-27 février ont été transformées en 3 avant-premières professionnelles.

Report de la présentation au public saison 21-22 : 23 mars – 2 avril 22

OLYMPIA de Rébecca Balestra

Répétitions de la version piano au TPR coproducteur et partenaire du dispositif européen Interreg :
du 5 au 21 avril 21

Premières devant du public limité à 50 spectateurs en salle :
22-24 avril 21

Annulation des représentations au CDN de Besançon 6-7-8 mai, reportées aux 26-27-28 octobre 21.

Suite des répétitions pour la version orchestrale avec les étudiants musiciens de la HEM : à partir de la mi-août 21 pour une première le 3-4-5 septembre dans le cadre de La Bâtie – Festival de Genève.

Total temps de répétitions : 5 semaines



Création de *Après Hamlet* et reprise de *Summer Break*, de Natacha Koutchoumov

Initialement le planning de création était organisé pour que le spectacle soit présenté du 14 au 24 janvier 2021.
En raison de la pandémie survenue au printemps 20, tout a été replanifié avec l'équipe artistique.

Répétitions en studio en plusieurs sessions.

En studio : 1 semaine mi-décembre 20, 1 semaine en mai 21, 3 semaines en juin et 1 semaine en juillet 21

Puis au plateau : 3,5 semaines en août

Total temps de répétitions : 9,5 semaines

Création saison 21-22 : du 8 au 18 septembre 21 dans le cadre de La Bâtie – Festival de Genève



Coproductions accompagnées en création

***Retour à la Cerisaie*, de Alexandre Doublet**

Construction décor : ateliers de la Comédie

Initialement le planning de création était organisé pour que le spectacle soit présenté en grande salle du 20 au 30 janvier 2021. En raison de la pandémie survenue au printemps 20, tout a été replanifié avec la compagnie

Répétitions de la compagnie en studio du 23 novembre au 19 décembre 20 puis en atelier peinture à partir du 4 janvier 21.

Transformation des 2 semaines d'exploitation en 5 filages ouverts (30 pers. max) avec présentation radio (mise en ligne) les 21-22, 25-26-27 janvier 21.

Report de la présentation au public de la Comédie saison 21-22 : 7-18 juin 22 avec 1 semaine de reprise en amont

Total temps de répétitions à la Comédie : 7,5 semaines

***Without references*, de Cindy Van Acker**

Construction décor : ateliers de la Comédie

Initialement le planning de création était organisé pour que le spectacle soit présenté en grande salle du 5 au 14 novembre 20. En raison de la pandémie survenue au printemps 20, tout a été replanifié avec la compagnie.

Répétitions en partie à la Comédie : 1 semaine en studio début février 21 puis sur le grand plateau à partir du 8 mars 21.

La série de 5 représentations a été transformée en 5 avant-premières professionnelles :
les 23-24-25-26-27 mars 21

Report de la présentation au public de la Comédie saison 21-22 : 18-22 mai 22 avec répétitions de reprise en amont

Total temps de répétitions à la Comédie : 4 semaines



Accueils ou coproductions simples

La Comédie virtuelle

Lancement d'un programme digital confié à la Cie Gilles Jobin dans le cadre de la mutation de la Comédie des Philosophes aux Eaux-Vives avec le soutien de la Loterie Romande.

Visites virtuelles du nouveau théâtre offertes au public et sessions d'un Live-show deux fois par jour du 2 au 12 septembre 20 dans le cadre de la Mostra de Venise – section VR où la Comédie s'est inscrite en tant que ville-satellite.

Le Bruit des loups, de Étienne Saglio

Annulation des dates prévues du 25 novembre au 4 décembre 20

Report saison 21-22 : du 15 au 22 décembre 21

Poétique du déménagement, de Morgane Arbez et Léonard Lesage

Spectacle en appartement.

Annulation de la série de 15 dates prévue du 12 au 28 janvier 21 dans le cadre du dispositif européen Interreg.

Report saison 21-22 : du 9 au 25 novembre 21

L'Étang et Crowd, de Gisèle Vienne

Combinaison de deux spectacles de la compagnie : l'un en salle modulable et l'autre en grande salle.

Annulation de la double série prévue initialement dans le cadre du festival Antigél entre le 2 et le 5 février 21.

Report des deux spectacles saison 21-22 : entre le 10 et le 13 novembre 21

Les Damnés (d'après Visconti), de Ivo van Hove, avec la Troupe de la Comédie Française

Spectacle invité dans le cadre de la première saison 20-21 aux Eaux-Vives pour 10 dernières représentations exceptionnelles du 22 février au 3 mars 21.

Maintien comme un possible spectacle d'ouverture fin février du nouveau théâtre mais annulation due à la non ré-ouverture des théâtres à Genève début 21.

Impossibilité de reprogrammer ce spectacle à un autre moment, la Comédie Française ne le reprenant plus.

Please please please, de La Ribot, Mathilde Monnier et Tiago Rodrigues

Annulation des dates en mars 20 (au moment de la pandémie)

Puis nouvelle annulation du report planifié les 11-12-13 mars 21

2^{ème} report saison 21-22 : 1er-2-3 décembre 21

LOVE, de Alexander Zeldin

Annulation des dates prévues les 24-25-26-27 février 21

Report saison 21-22 : 4-5-6 novembre 21

Triptych, de Peeping Tom

Annulation des dates prévues les 30-31 mars et 1er avril 21

Report saison 21-22 : 24-25-26 février 22

Contes et légendes, de Joël Pommerat

Annulation des dates prévues du 14 au 24 avril 21

Report saison 22-23 : du 8 au 18 mars 23

La Bibliothèque sonore des femmes, un projet de Julie Gilbert

Programmation au débotté de 4 soirées les 5-6-7-8 mai 21 : lecture d'une heure au téléphone pour un spectateur individuel. 72 créneaux de lecture offerts et assurés par 8 actrices se relayant et lisant des textes d'écrivaines.

Les Analphabètes, de la c^{ie} Le Balagan retrouvé

Annulation des dates prévues du 28 avril au 1er mai 21.

Médée, de Racine, de la c^{ie} du Gaz

Spectacle itinérant dans des lieux extérieurs partenaires du service des actions culturelles.

Maintien de 12 représentations prévues du 27 avril au 11 mai 21 devant un public de 50 personnes max autorisées. Proposition faisant partie du dispositif Interreg.

No Paraderan, de Marco Berrettini

Maintien des 2 représentations prévues les 5 et 6 mai 21 en grande salle devant un public de 50 personnes max autorisées.

Poquelin II, des tg STAN

Annulation de la série prévue initialement du 18 au 21 novembre 20.

Maintien du report des 4 représentations les 12-13-14-15 mai 21 devant un public de 50 personnes (max autorisées) placées sur le grand plateau, derrière le rideau.

VIRUS, de Yan Duyvendak

Annulation de la série prévue initialement du 10 au 14 novembre 20.

Puis nouvelle annulation du report prévu les 18-19-20-21-22 mai 21.

2è report saison 22-23 : dates en cours

Episode final du Feuilleton théâtral *Vous êtes ici ?* porté par M. Pralong, J. Gilbert et D. Perruchoud

La dizaine d'épisodes constituant l'intégrale finale n'ayant pu avoir lieu chez les différents théâtres genevois partenaires tout au long de la saison 20-21, le producteur du feuilleton, l'association République Ephémère, a décidé d'annuler les répétitions prévues à la Comédie du 10 au 26 mai et la création de l'intégrale programmée du 27 au 30 mai 21.

Lancement du programme *Comédie digitale*, en collaboration avec la c^{ie} Gilles Jobin

Deux week-ends les 12-13 et 19-20 juin 21 ont permis de visiter au moyen de casques VR, dans le foyer bas, le lieu virtuel La Comédie virtuelle et de suivre une performance live de Live-show de Gilles Jobin (une fois par jour).



Développement des relations avec le secteur professionnel

Le fichier des contacts professionnels (directeurs, directeurs adjoints/délégués/prod, programmeurs) constitué au printemps 20 a été complété et tenu à jour (prise en main par l'assistante de production). Plus de 700 contacts suisses et internationaux.

Conception et réalisation d'une Newsletter pros à destination du fichier professionnel ; fréquence mensuelle d'envoi par mail avec annonces des productions Comédie, des tournées, des spectacles dans nos salles et des projets à venir.

Sur le site comedie.ch, conception et réalisation d'un Espace Production présentant les productions déléguées avec notamment dates de tournée, matériels icono/teaser/ presse, et listant les coproductions accompagnées par la Comédie (reliées aux pages web des spectacles de la saison).



De « L'Ensemble » à « La Petite Troupe »

Le projet NKDM comportait un volet lié à la création d'un Ensemble d'actrices et d'acteurs. Ce volet, qui devait se réaliser dans le nouveau théâtre, a été repoussé. Le Covid est passé par là, bien sûr, ainsi que des retards de chantier et un enchaînement d'annulations et de reports qui nous ont invités à la prudence. Une analyse « sur le terrain » a ensuite permis de faire évoluer notre idée de départ. Nous avons notamment constaté que la fréquence et la longueur de nos tournées « bloquaient » les interprètes pendant des semaines, et qu'ils ne pouvaient ainsi collaborer à de nouveaux spectacles. Le projet de création d'un Ensemble, tel que pensé initialement, nous est apparu, disons-le, comme peu réaliste dans la pratique.

Ainsi avons-nous transformé le projet pour l'améliorer. Pour pouvoir le mener à terme, nous avons compris qu'il nous fallait des fonds additionnels. Le nouveau dispositif, en cours d'élaboration, se réalisera durant la saison 22-23. Nous aurons une « Petite Troupe » (nom provisoire) à demeure. Elle sera constituée de jeunes actrices et acteurs qui :

- * travailleront à la création d'un spectacle d'importance pour le début de la saison 23-24 ;
- * collaboreront de manière étroite avec les actions culturelles, et seront ainsi amenés à produire de petites formes (par exemple un spectacle en EMS) pour un public particulier, dans et hors les murs ;
- * mèneront des animations, cours, visites de théâtre, initiation à la lecture orale, à la prise de parole en public, etc. ;
- * proposeront des impromptus liés à la programmation ;
- * pourront être distribués dans d'autres spectacles, selon le planning, en plus de leur « grand » spectacle susnommé ;
- * pourront intervenir en tant qu'assistant ou assistante dans des projets de création ;
- * feront partie intégrante de la maison. Il est pour nous important que des artistes fassent concrètement partie de l'équipe, participent aux réunions, s'engagent pour insuffler, directement ou indirectement, la permanence des questions artistiques ;
- * Seront engagés sur une année, a priori de septembre 22 à septembre 23.

Cette petite troupe sera accompagnée de façon transversale par NKDM, par Tatiana Lista (dir. des actions culturelles) et par le metteur en scène Alexandre Doublet, qui notamment réalisera le spectacle final (une adaptation personnelle de *Platonov*, de Tchekhov).

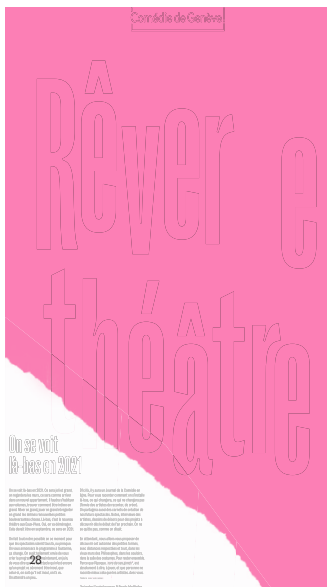
Cette première saison sera une sorte de test. Avec l'idée de reconduire et améliorer ce principe.

COMMUNICATION

La Communication a exercé une fonction de support et de soutien, en phase de pandémie. Avec la quasi-absence de levers de rideaux, le secteur communication a centré son activité et ses efforts sur 6 axes :

- ★ Maintien du dialogue avec le public pendant la crise
- ★ Communication sur le déménagement et l'ouverture de la Comédie aux Eaux-Vives
- ★ Création de nouveaux contenus principalement numériques hors envoi hebdomadaire de newsletters et posts RS (journal en ligne, capsules vidéo, émissions radio)
- ★ Développement de l'identité visuelle de la Comédie aux Eaux-Vives dans la perspective de la grande inauguration
- ★ Réalisation de la stratégie de positionnement pour la Comédie aux Eaux-Vives
- ★ Développement et réalisation de la signalétique de la Comédie aux Eaux-Vives

Campagnes institutionnelles et de spectacles



1. Rêver le théâtre

Lancement d'une campagne institutionnelle nommée « **Rêver le théâtre** » (digitale, affichage publicitaire et envoi d'une « lettre ouverte » à plus de **5'000** personnes) pour renouer le lien avec le public et les informer sur notre situation (y c. le retard du chantier).

→ **Supports** : campagne F4, leporello, tickets à gratter, set de table

Création d'un journal en ligne (capsules vidéos sur les métiers du théâtre) et d'une nouvelle rubrique intitulée Le Théâtre mode d'emploi (vidéos sur les fondamentaux du théâtre) avec notre dramaturge et collaboratrice artistique Arielle Meyer MacLeod et en collaboration avec la HEAD. Chaque vidéo a été vue par environ 16'000 personnes sur les réseaux sociaux.

2. Retrouver le théâtre

Malgré la pandémie, une campagne (print + digitale) pour la demi-saison intitulée « **Retrouver le théâtre** » a finalement vu le jour afin d'annoncer notre réouverture et les spectacles qui ont pu avoir lieu au Bld des Philosophes.

- Dans le cadre de cette demi-saison, le projet **La Comédie virtuelle** a été proposé par la cie Gilles Jobin, qui a permis au public une déambulation sensorielle de la Comédie aux Eaux-Vives, en réalité virtuelle (reportage Le Temps et RTS TJ 12:45)
- Le projet du collectif **Où est ma maison** a mené à la création de nouveaux contenus (films, émissions radio, interviews).
- Participation aux actions « sans la culture, qu'est-ce qui vous manque ? », « No Culture No Future » et « Urgence Climatique »

3. Provoquer le réel

Dès que nous avons pu investir le nouveau bâtiment aux Eaux-Vives, nous avons lancé une campagne (print via des trapèzes + digitale) intitulée « Provoquer le réel » afin de véhiculer l'image d'une Comédie étant une ruche de création et aussi afin d'ancrer notre nouvelle identité développée par BASE Design dans le territoire genevois avant son ouverture.

→ **Supports** : trapèzes, affichage aéroport, cartes de compliment, cartes de vœux de fin d'année

Pour raconter notre installation aux Eaux-Vives nous avons :

- communiqué sur la création des spectacles qui ont eu lieu dans le nouveau théâtre *Entre Chien et Loup* (via une vidéo documentaire), *STARs* et *Mon Petit Pays*.
- gardé le contact avec le public notamment le blog *Le Temps de la Comédie* en partenariat avec *Le Temps*, et les publications sur les réseaux sociaux.
- partagé des vidéos et photos sur notre déménagement via les RS

4. Pré-Ouverture

Pré-ouverture de la Comédie aux Eaux-Vives pour 6 spectacles avant les Journées Portes ouvertes et le début de la saison 21-22 (*Médée*, *No Paraderan*, *Bibliothèque Sonore*, *Poquelin II*, *Printemps*, *Comédie Digitale*).

→ **Supports** : Site web, réseaux sociaux, agendas culturels, feuille de salle



Communication et actions pour la Comédie aux Eaux-Vives

L'étude approfondie des publics menée pendant la saison 19-20 (L'œil du Public) avait révélé un net déficit de notoriété de la Comédie de Genève. Pour pallier ce manque, des efforts en termes de communication purement institutionnelle se sont avérés nécessaires. Pour ce faire, le développement de l'**identité corporate** (valeurs, image) et la création d'une « **baseline** » (Le théâtre d'expériences démultipliées) ont été accomplis à travers un atelier de **stratégie de positionnement** qui a été mis en place entre le service de la Communication, la Direction et d'autres personnes clés du théâtre et l'agence BASE DESIGN, experte en marketing.

Plusieurs démarches ont été anticipées pour les Journées Portes Ouvertes et le lancement de saison 21-22, notamment :

- * Demande de **pavoisement** sur le pont du Mont-Blanc et d'**oriflammes** à la place Cornavin
- * Demande de la pose d'une **œuvre éphémère** faite d'autocollants roses avec des messages qui reflètent notre identité, posés à même le sol aux alentours du théâtre, ceci afin que le public puisse s'orienter facilement vers les entrées de la Comédie aux Eaux-Vives.
- * Élaboration des **campagnes d'affichages** (trapèzes, TPG tram, affichage F4) et digitales.
- * Démarches administratives pour la pose de **deux mâts propres** auprès de la Ville de Genève et des TPG pour signaler l'emplacement de la Comédie à l'arrêt du Tram et de la Gare des Eaux-Vives (via la pose de trapèzes).

D'autres éléments de **signalétique** et de communication ont été développés et réalisés :

- * 5 panneaux numériques pour la billetterie
- * 4 grands panneaux d'affichage pour les espaces publics
- * Des autocollants avec la mention « Bienvenue à la Comédie de Genève » sur les façades du bâtiment + logos Comédie de Genève
- * Production de divers goodies : casquettes de cyclistes, tote bag, gourdes, couvre-selles, transats, wall of fame
- * Campagne F4 + réseaux sociaux : Journées Portes Ouvertes



Conception et réalisation de la **brochure de saison 21-22** (nouveau format) de 144 pages, imprimée à 15'000 exemplaires, et mise en ligne de la brochure.

Mise à jour de toute la papeterie pour la Comédie aux Eaux-Vives (cartes de visite, enveloppes, papier en tête) et de l'**identité corporate**, notamment l'adresse Comédie sur de nombreux sites.

Mise à jour de notre **base de données** sur Sécutix en collaboration avec le service Billetterie, tâche colossale qui a duré environ 2 mois.

Adaptation du site internet pour répondre aux divers besoins croissants des RH (postulations en ligne) et de la Production (tournées, créations, envoi de newsletters).

Conception et réalisation de notre **abonnement de saison**, la carte **Je sors !** et mise en vente de l'abonnement avec un tarif « early bird » avant la présentation de saison et l'ouverture du théâtre au public.

Conception et production de la **tenue des placeurs et placeuses** : t-shirts manches courtes, t-shirts manches longues, vestes, bananes.

Archivage des anciennes affiches de la Comédie pour la Ville de Genève

Relai sur nos réseaux du choix d'une production de la Comédie comme spectacle d'ouverture du Festival d'Avignon 21, ainsi que de la présence d'un deuxième spectacle créé à Genève.

Presse

Culturelle : articles sur le bâtiment (fermeture de la Comédie au Bld des Philosophes et articles sur le chantier de la Comédie aux Eaux-Vives) et les productions en préparation. Exemples : *Entre chien et loup* (reportage les Inrocks), *Retour à la Cerisaie*, *No Paraderan*, *Poquelin II*, *Without References*, *Printemps*

Actualité : reportages RTS téléjournal, Léman Bleu Cult, Tribune de Genève

Lifestyle : Shooting avec Femina



Photo @ Niels Ackermann / Lundi13

TECHNIQUE

Afin de pouvoir accueillir des spectacles dans les meilleures conditions possibles, le secteur technique a dû faire face à des situations et des besoins pour le moins inédits : il a dû composer avec une pandémie, des retards de chantier, la nécessaire appropriation du nouveau lieu et des nouveaux outils, une augmentation conséquente du nombre de collaborateurs et collaboratrices.

Le début de la saison 20-21 s'est déroulé à cheval entre deux lieux : il a fallu terminer le déménagement, vider et ranger le bâtiment des Philosophes, pour enfin remettre les clefs au DCS le 30 avril 21.

En outre, une partie importante du travail technique a été dirigée vers le chantier de la Comédie aux Eaux-Vives

- Suivi de chantier, avec rencontres régulières avec le DPBA, les architectes, les fournisseurs
- Constater les imperfections, transmettre au département de la culture
- Alimenter et arbitrer les crédits IV (mobilier) et V (technique et outillage)

L'enjeu principal de l'automne 20 a été de prendre les nouvelles salles en mains, alors que le chantier était inachevé. Il a fallu comprendre l'outil et se former aux consoles, gérer les pannes.

Si, durant la saison 19-20, nous avions fait les choix de matériel, il a fallu en 20-21 les tester, les contrôler, les inventorier. Mais aussi fabriquer et commander du mobilier, en un mot : s'installer.



Cela a impliqué une large transformation de nos locaux annexes (ZIC / Stoessel / Ceacilia), où il a fallu procéder à un important tri.

Au niveau de la scène, de nombreux contrôles et mesures de test ont dû être opérés, afin notamment de corriger certaines incohérences, que ce soit au niveau des réseaux scéniques, de la lumière ou de la vidéo.

En parallèle, l'équipe technique a assuré la création (y compris la construction des décors) des 6 spectacles suivants :

- *Entre chien et loup* (C. Jatahy)
- *Mon petit pays* (cie Kokodyniack)
- *STARs* (P. Rambert)
- *Retour à la Cerisaie* (A. Doublet)
- *Whithout references* (C. Van Acker)
- *Printemps* (D. Maillefer)

Elle a assuré les représentations en jauge réduite de :

- *Médée* (cie du Gaz) en spectacle itinérant
- *No Paraderan* (M. Berettini)
- *Poquelin II* (Tg STAN)
- *Festival Out of the box*

À l'automne 20 des productions, impliquant la technique, se sont jouées aux Philosophes :

- *Où est ma maison ? variations 1*
- *La Comédie virtuelle* (G. Jobin)

Elle a préparé les spectacles suivants, finalement annulés ou reportés :

- *Le Grand Cahier* (V. Rossier)
- *La Poétique du déménagement* (M. Arbez et L. Lesage)
- *Les Damnés* (I. Van Hove)
- *L'Étang et Crowd* (G. Vienne)
- *Please Please Please* (Monnier-La Ribot-Rodríguez)
- *LOVE* (A. Zeldin)
- *Triptych* (Peeping Tom)
- *Contes et Légendes* (J. Pommerat)
- *Les Analphabètes* (L. Gonzalez)
- *La Désintégrale* (Y. Rihs)
- *Virus* (Y. Duyvendak)
- Les tournées d'*Entre chien et loup*

L'équipe technique a participé à la présentation de *Entre chien et loup* en ouverture du festival d'Avignon.

Elle a accompagné R. Balestra pour la création d'*Olympia* au TPR.

Elle a accompagné les répétitions du dyptique *Summer break* et *Après Hamlet* de N. Koutchoumov.

Enfin, l'équipe technique est passée au 30 juin à **29 collaborateurs et collaboratrices fixes** (cintres, son, lumière, vidéo, régie, construction, costume, assistantes).



Photo @ Niels Ackermann / Lund13

ACTIONS CULTURELLES

LE PONT DES ARTS

Lors de cette année de déménagement et de fermeture des théâtres, il s'est agi pour le secteur d'affiner ses missions et son positionnement stratégique au sein de la Cité et du théâtre, tout en continuant sa structuration.

La spécificité du secteur est qu'il déploie des actions visibles et d'autres invisibles qui relèvent d'un travail de terrain, de fond et sur du long terme.

Un travail conséquent a été entrepris auprès des partenaires afin de faire connaître le projet NKDM et le nouveau bâtiment (prises de contact, visites, élaboration de partenariats).

La stratégie du secteur s'est affinée et se déploie selon plusieurs axes présentés ci-dessous, en lien avec ses trois missions principales : donner accès à l'art, donner accès à sa parole, faire communauté (mixité et appartenance).



STRATÉGIES DU SECTEUR D' ACTIONS CULTURELLES

1. Élaborer une programmation spécifique : « Le Pont des Arts »
2. Ouvrir des espaces de création inédits pour les artistes, en lien avec la Cité
3. Valoriser la famille comme unité de public
4. Développer une voie d'accès à la formation professionnalisante de comédien.ne pour les personnes en situation de handicap
5. Mettre en place des parcours de médiation sur mesure et participatifs
6. Déployer les compétences du comédien au service de l'humanité et de la citoyenneté de chacun
7. Assurer une fréquentation du lieu et des événements du Pont des Arts en travaillant en collaboration avec les différents partenaires, qui amènent leur propre public à la Comédie



La ville

Le quartier

La Comédie s'inscrit dans un environnement urbain à prendre en compte. Dans ce sens elle établit des collaborations avec des partenaires de terrain (institutionnels, associatifs, éducatifs, sociaux, culturels). Un double mouvement s'inscrit : faire venir à la Comédie et aller vers le quartier. Pour faire venir à la Comédie, nous co-construisons des projets intra-muros (médiation, pratiques artistiques) qui mettent en résonance les objectifs des partenaires et ceux de la Comédie. Pour aller vers le quartier, nous proposons des pratiques artistiques hors-les-murs, notamment afin de rendre compte de la vie à l'intérieur du bâtiment et des interactions possibles.

De nombreux contacts ont été pris avec des partenaires du quartier afin de travailler dans un premier temps en proximité avant d'élargir le champ d'action. En affirmant la visée de service public de la Comédie, les partenariats ont été mis en place avec divers acteurs sociaux, dont le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, notamment auprès du service social, de la jeunesse et des écoles (antennes sociales de proximité, maison de quartier, TSHM - travailleurs sociaux hors murs) ainsi que les EMS.

- ★ Mise en place d'une formation pour les jeunes participant au projet de prévention par les paires « Pense à ton soss » encadré par les TSHM et la maison de quartier des Eaux-Vives
- ★ Une ville dans le théâtre : les associations du quartier sont venues présenter leurs activités dans les murs de la Comédie le 9 mai 21
- ★ Voix de quartier : l'artiste Zoé Cadotsch part à la rencontre des habitantes et des habitants ainsi que des usagères et usagers du quartier afin de récolter des histoires réelles ou fantasmées et en faire un objet sonore (un xylophone)
- ★ Emplois pour les jeunes du quartier pour des missions de logistique ou de manutention à la Comédie.



La Genève culturelle

En tant qu'institution phare de la Ville de Genève, la Comédie établit de nombreuses collaborations avec des partenaires culturels afin de travailler sur des valeurs communes et de faire connaître le théâtre auprès de nouveaux publics avides de culture. En existant à travers ces réseaux, la Comédie contribue de manière active à la diffusion de valeurs et de propositions artistiques de qualité dans la Genève culturelle. En tant que partenaire, elle permet de réaliser des projets novateurs et particuliers.

« **Mars contre-attaque** » : la Comédie en partenariat avec le Collectif BPM propose un spectacle en ligne, La K7, dans le cadre du programme mis en place par le DIP et Ecole&Culture

→ 2 représentations

« **H.S.** » : mise en place de résidences dans les écoles par le Collectif Sur Un Malentendu afin de créer un spectacle, H.S., qui traite des phénomènes de groupe et du harcèlement en milieu scolaire, dont la tournée sera avortée (report en 21-22).

→ 2 semaines de résidences

→ 5 ateliers

VIVA : le temps fort dédié à l'adolescence en partenariat avec le théâtre Am Stram Gram et l'ADC devait se dérouler du 16 au 27 avril 21 avec une programmation de spectacles professionnels et des ateliers de théâtre et de danse menés dans les écoles du DIP et joués sur les scènes de ces trois institutions. Le festival annulé, le projet s'est transformé en *Lost in VIVA*, un film documentaire qui rend compte du travail accompli par les élèves, de leurs aspirations et de leur investissement dans le projet.

→ Diffusion du film aux partenaires et aux autorités le 18 juin 2021

FIFDH : le projet de collaboration a été annulé.

Les Créatives : le projet de collaboration a été annulé.

La Fête du théâtre : des places gratuites ont été mises à disposition et deux visites du théâtre des Philosophes ont été menées.

Festival Histoire et Cité : le Cluedo géant a été annulé.

Porte-Voix

C'est l'axe au sein duquel nous déployons les compétences théâtrales, notamment celles du comédien et de la comédienne, qui savent manier la voix, le regard, la gestuelle et les mots, pour les mettre au service de l'humanité, de la citoyenneté de chacun, de son avenir et de son intégration sociale et professionnelle.

La Comédie renforce les compétences citoyennes et sociales pour œuvrer à une Cité plus dynamique. La Comédie prend en compte la mixité locale en proposant des outils adaptés et repensés sans cesse, en fonction des besoins des utilisateurs et utilisatrices. On vise le développement des savoir-faire et des compétences de chacun et chacune, ainsi que leur valorisation.

STARS : création d'un spectacle dont le texte est écrit sur la base de parcours de vie de personnes travaillant dans des métiers dits de service. Six personnes ordinaires se retrouvent au plateau avec des comédiennes et comédiens professionnels pour porter le spectacle face au public.

L'extraordinaire : création d'un spectacle itinérant en EMS sur la base des récits de vies des usagères et usagers. Ce projet n'existait pas au préalable de la fermeture des théâtres. Il a vu le jour dans le cadre de notre réflexion de déploiement de projets pour toucher les personnes les plus précarisées par la pandémie.

→ 31 représentations en EMS et chez les habitantes et habitants du quartier

Lost in VIVA : réalisation d'un documentaire qui donne voix et corps aux adolescentes et adolescents qui s'engagent dans des projets artistiques en parallèle de leurs études : <https://vimeo.com/575324199> (mot de passe : vivaviva)

Ateliers artistiques en prison : en collaboration avec l'artiste Latifa Djerbi et le service de probation de l'Etat (SPI), la Comédie a élaboré un projet de résidence artistique pour des détenus de la prison de la Brenaz. Le projet a été annulé à cause de la pandémie.

Mon petit pays – la chorale : la chorale des Eaux-Vives devait participer au spectacle, mais à cause de la pandémie et des restrictions liées aux pratiques chantées amateurs, la collaboration a avorté.

Causerie de Magali Dougados et Céline Bolomey : création de photographies et de compositions sonores dans la perspective d'une exposition (saison 21-22) sur la base de témoignages et de souvenirs de personnes allant au théâtre.

Ateliers théâtre en EMS

→ 9 ateliers



Le bâtiment

Le lieu de vie

Outre les spectacles, nous pensons le bâtiment comme un lieu d'échanges, d'accueil, de possibilités et de concrétisations. Accessible aux familles, à toutes et tous, sans distinction de classe sociale ou de savoir, ce lieu se veut ouvert, accueillant, inclusif et ludique. En ce sens, nous pensons des actions/activités accessibles de manière instantanée. Le bâtiment déborde sur l'esplanade afin de contribuer à la dynamique socio-culturelle du quartier (en lien évident avec le premier axe « Quartier »).

Nous pensons le bâtiment comme un lieu où l'on se sent le ou la bienvenue, en sécurité, et où chaque personne contribue à la richesse du lieu. Une attention permanente dans l'accueil, l'animation des activités, la signalétique et les espaces de restauration est accordée à l'usager et l'usagère.

Afin de déployer son projet de lieu de vie, plusieurs perspectives de programmation et de collaboration ont été développées malgré la fermeture des théâtres.

L'axe de la famille : la programmation de dimanches à vivre en familles « Enfin dimanche ! » à la Comédie se confirme. L'idée consiste à prévoir une série d'activités sur une journée (brunch, conférences, ateliers pour enfants ou intergénérationnels, installations artistiques, spectacles, moments festifs, etc.). Plusieurs dates avaient été programmées avant l'annonce de la fermeture des théâtres, elles seront déployées la saison prochaine.

Mercredi Comédie : en avril, mai et juin, un après-midi par mois, des ateliers artistiques (théâtre, danses urbaines, écriture, graffiti, peinture, papier, scénographie, photographie, etc.) sont proposés pour les enfants de 4 à 12 ans. L'idée est de mélanger les pratiques artistiques en incluant des pratiques urbaines notamment, de donner un ton d'ouverture et d'échanges, et initier les collaborations.

→ 20 ateliers ont eu lieu

Le pantographe : en collaboration avec l'association Label Vie, nous construisons un pantographe géant pour la cursive afin de permettre une activité interactive (permettant de créer du lien social aussi). L'idée est de donner envie de rester dans les murs du bâtiment et de revenir.

Visites : de nombreuses visites pour les associations de quartier et des partenaires ont été organisées.

→ 25 visites

Douzemillevingt : exposition sonore de Julie Semoroz en salle modulable. Avec d'autres formats artistiques que des spectacles de théâtre ou de danse, le Pont des Arts part à la recherche de nouveaux publics et fait connaître son bâtiment sous différents aspects.

→ 6 concerts

→ 1 sieste sonore



- 4 performances de danse
- 1 exposition ouverte 6 jours

De nombreux contacts avec des artistes des pratiques urbaines ont été entrepris afin de créer des collaborations et in fine, inviter les jeunes à s'approprier le bâtiment pour des pratiques artistiques spontanées (sur le modèle du CENTQUATRE à Paris).

La fabrique

La Comédie des Eaux-Vives a été pensée par des praticiens et praticiennes du théâtre comme une véritable fabrique. Nos actions rendent compte de cet aspect auprès du public lors de moments clés, pour permettre d'entrer dans le processus de fabrication des spectacles et de découvrir la multitude des métiers rattachés aux arts de la scène.

Pour (in)former, afin d'offrir un accès aux processus artistiques, de mettre en lumière comment un objectif commun de création artistique peut fédérer un groupe de personnes et des compétences, afin de montrer comment l'on pense et réfléchit le monde, comment on réalise un acte artistique.

Avec la fermeture des théâtres, c'est l'axe le moins déployé cette saison. Les activités élaborées en 20-21 seront naturellement reprises en 21-22

- Visites
- Répétitions ouvertes
- Visites des ateliers
- Ateliers autour des métiers du théâtre et de la danse

La programmation

Autour de la programmation

Pour en savoir plus, pour les curieuses et les curieux, pour la formation des jeunes, pour les personnes initiées les nouvelles venues, nous proposerons des moments de réflexion thématique, des rencontres avec les équipes de création, des parcours artistiques et de médiation ainsi qu'une accessibilité personnalisée aux spectacles, notamment pour des groupes de spectateurs et spectatrices.

Tout comme les activités en lien avec la Fabrique, c'est un axe très peu déployé cette saison à cause de la fermeture des théâtres. Les activités élaborées en 20-21 seront naturellement reprises en 21-22.

- Brunchs - conférence
- Bords plateau
- Mises en bouche
- Masterclass
- Parcours de médiation

L'inclusion

Il s'agit d'inclure toute personne avec ses singularités physiques et/ou mentales dans notre public, c'est-à-dire dans nos salles lors des représentations ou lors de notre programmation du Pont des Arts. La Comédie de Genève développe en ce sens plusieurs projets inclusif et des mesures d'accessibilité.

Depuis le début de l'année 21 elle est porteuse du Label Culture Inclusive de pro Infirmis et agit plus particulièrement suivant 5 axes :

- L'accessibilité au bâtiment
- L'offre culturelle
- L'accès aux contenus
- L'offre d'emplois
- La communication

Le point fort du label en plus du déploiement de différents aspects est la création d'un comité d'expertes et d'experts sur les question de l'inclusion

- mandat pour 12 personnes

- ★ Bâtiment : bilan réalisé par les expertes et experts de la Comédie et par HAU avec la Ville de Genève et la commission accessibilité afin d'identifier les difficultés et les modifications à apporter

- Création d'un comité de pilotage pour rectifier les problèmes d'accessibilité du bâtiment
- * Formations : FALC, accessibilité web et écriture inclusive et accessible
- * ½ journée sensibilisation pour l'ensemble du personnel de la Comédie
- * Programmation : accueil de la Biennale des Arts inclusifs Out of the Box
 - 1 colloque
 - 1 défilé de mode
 - 3 soirées danse
 - 1 conférence
- * Différentes médiations autour du projet DOUZEMILLEVINGT et du festival Out of the Box
- * Ateliers de photographies avec Cap Loisirs et le MAH
 - 6 journées
- * Accueil d'enfants singuliers dans les ateliers des « Mercredi Comédie »
- * Prospection et recherche d'un spectacle inclusif pour la programmation de la saison 21-22
- * Audiodescription du spectacle « Poquelin »
 - 2 soirées
- * Obtention d'une Place PMR rue Viollier
- * Un système de boucle magnétique est installé dans les salles (système Fidelio)







SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

RESSOURCES HUMAINES

De manière à accompagner l'organisation et le personnel dans cette mutation, la Comédie s'est dotée d'un secteur entièrement dédié aux ressources humaines depuis 2019. La gestion du personnel nécessite la mise en place, ou le développement, de tous les processus RH adaptés à la culture organisationnelle et au cycle de vie du collaborateur et de la collaboratrice. La Comédie défend des valeurs de convivialité et d'ouverture qui se reflètent dans ce travail de développement.

Voici donc les différents processus RH et leurs particularités pour la saison 20-21 :

Recrutements des collaborateurs et collaboratrices en CDI pour répondre aux enjeux de la mutation, prise en main du bâtiment et préparation de la 1^{re} saison d'exploitation

- 30 procédures de recrutement pour différents types de postes pour l'équipe fixe menées à terme pour la saison 21. Certains recrutements démontrent que les profils sont parfois rares et pointus à trouver sur un marché du travail très spécifique ;
La moitié des postes sont des « créations de poste » pour :
- Finalisation de l'organe décisionnel CODIR et consolidation d'un secteur clé avec le recrutement du directeur de communication
- Renforcement du secteur des services généraux, qui gèrent le nouveau bâtiment
- Nouvelles compétences ou spécialisation (chargé et chargée de production déléguée avec les tournées, responsable de salle avec l'accueil, technicienne spécifique aux actions culturelles)
- Pour la première fois depuis quelques années, un départ à la retraite : celui de la responsable RP et Presse.
D'autres départs sont à prévoir dans les 4 ans à venir ; ce qui présuppose une gestion prévisionnelle du personnel. Les postes ouverts au recrutement dans les secteurs susceptibles de connaître cette situation avaient cet objectif de trouver un ou une candidate suffisamment expérimentée pour reprendre le flambeau (comptabilité, couture). Notons que la gestion de la relève en menuiserie reste d'actualité.
- Apprentissage CFC techniscénistes pour saison 21-22

Certains recrutements ont été réalisés en partenariat avec des organismes de réinsertion, notamment la fondation PRO pour défendre les valeurs d'ouverture et d'inclusion de la Comédie

Mise en place d'une procédure d'intégration des nouveaux collaborateurs et collaboratrices – entretien d'étonnement – après 3 mois en poste.

L'objectif est de s'assurer de l'intégration de chaque nouveau membre du personnel par une évaluation systématique par les RH et le ou la responsable de secteur et ceci par l'auto-évaluation de la personne recrutée. De plus, il donne un regard neuf sur l'organisation qui peut s'adapter pour mieux intégrer les remarques des nouveaux membres du personnel tout en familiarisant de manière simple les responsables avec les outils d'évaluation et de feedback.

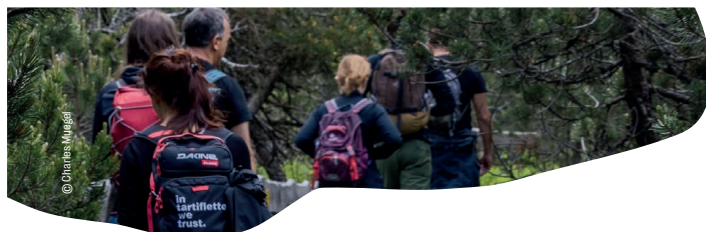
Face à l'évolution des activités Comédie, le secteur RH a réalisé des contrats à durée déterminée pour différents types de besoin.

Sur 138 CDD signés durant la saison, des contrats ont été réalisés pour notre équipe de placeurs et placeuses, d'autres pour des créateurs (son, lumière, costume) et la majeure partie pour des artistes et comédiens, comédiennes que ce soit pour la production, les actions culturelles et le plan Marshall.

Les demandes d'autorisation de travail pour le personnel fixe et les artistes se sont multipliées et complexifiées, notamment celles pour les ressortissantes et ressortissants extra-européens dans le cadre des productions avec l'international. Le contexte de la pandémie a parfois complexifié ce travail à cause de la fermeture de l'espace Schengen.

Au-delà des recrutements externes, la Comédie voit sa structure se modifier du fait du nombre de ses collaborateurs et collaboratrices, des enjeux stratégiques du projet NKDM et des besoins organisationnels. Les ressources humaines ont été attentives à favoriser la mobilité interne en étant à l'écoute des besoins individuels et collectifs et en mettant en valeur les compétences de chacun et chacune. Ainsi, les postes suivants ont été créés :

- Finalisation de l'organe décisionnel CODIR avec la transformation du poste de responsable en directrice des actions culturelles, afin de promouvoir le lieu de vie Comédie et mettre les activités de ce secteur au cœur du théâtre ;
- Favoriser l'accueil des artistes et des équipes avec la création du poste de collaboratrice catering
- Garantir la pérennité du réseau scénique et l'accueil *in fine* des équipes techniques avec le poste de régisseur réseau
- Agrandissement des équipes avec le passage d'une collaboratrice de la billetterie à la communication et promotion au sein de l'équipe billetterie



- La saison 20-21 marquée par la 2^{ème} vague de la pandémie COVID a dû mobiliser son personnel de billetterie et d'accueil sur d'autres activités prioritaires, notamment la prise en charge du bâtiment.

Face aux enjeux de développement et structurels, le personnel devait être formé pour répondre aux besoins et être outillé au quotidien.

La formation a été organisée de manière **individuelle** :

- De manière systématique : sessions de coaching pour les membres du CODIR (2 à 3 sessions)
- De manière spécifique pour certaines prises de poste : rencontres avec professionnelles et professionnels et visites du Centquatre pour le responsable du bâtiment
- Pour développer des compétences techniques comme maîtrise d'autocad ou accompagnement pour le réseau scénique
- Pour du développement professionnel : prise de parole en public
- Formation de chargé de sécurité AEAI sur une année pour le responsable de bâtiment

La formation a été organisée de manière **collective** pour renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe ainsi que :

- Consolider le CODIR et réfléchir ensemble au mode de management adéquat pour la Comédie aux Eaux-Vives
- Acquérir un vocabulaire commun et maîtriser les enjeux de l'action culturelle pour se positionner sur le lieu de vie Comédie : plusieurs sessions avec la HETL pour le secteur des actions culturelles
- Définir la politique d'accueil à la Comédie pour garantir la convivialité et l'efficacité dans le nouveau bâtiment avec une équipe agrandie (24 placeurs et placeuses)
- Garantir les mesures de sécurité et de santé au travail avec les formations de Premiers Secours et BLS
- Garantir la prise en main du bâtiment au travers de formations avec les prestataires externes et entre collaborateurs et collaboratrices sur le cintre, le système sonore et des lumières.

Depuis mars 20, un plan de protection relatif aux mesures sanitaires a été mis à jour (plus d'une dizaine de fois) pour restreindre au maximum le risque de contamination lié au COVID. Ce plan de protection nécessite la mise à jour régulière des affichages, du respect des mesures légales, la création de l'attestation de déplacement pour les équipes frontalières ou en voyage. De même, le service du médecin cantonal a été sollicité pour le suivi des situations de personnes

malades, cas contact ou pour les exemptions de quarantaine pour motif professionnel.

Le télétravail a été mis en place pour une partie de l'équipe administrative pendant plusieurs mois. Une charte avait été établie avant le déménagement pour une période de 6 mois pour l'utilisation des locaux en mode nomade au sein de la Comédie.

En mars 21, la Direction et les RH ont publié une directive sur la protection de l'intégrité des personnes pour prévenir et lutter contre les situations de harcèlement, de violence et de mobbing pour toutes les personnes travaillant au théâtre, fixes ou surnuméraires.

Dans ce cadre, un partenariat a été conclu avec une personne de confiance externe et la FRAS. Cette directive a été résumée en charte, diffusée au personnel fixe, affichée dans les ascenseurs et reprise par une clause dans les contrats des artistes.

Le **projet de politique salariale** préparé sur 20-21 a été finalisé au dernier trimestre. Le projet en cours de discussion propose 4 niveaux salariaux sur un catalogue d'une vingtaine de fonctions ainsi qu'une grille de progression salariale. Un projet de règlement du personnel est également en cours d'élaboration pour remettre à jour les règles relatives à la gestion du personnel fixe et du personnel auxiliaire.

De manière à discuter du projet, **une commission du personnel** a été élue par les collaborateurs et collaboratrices conformément au règlement de ladite commission : 2 femmes et 2 hommes, ainsi que 2 suppléants ont été élus en juin 21.

De manière générale, les RH assurent le suivi du personnel, **soit 64 collab. fixes au 30 juin** et aussi des personnes en CDD, sur les aspects administratifs, de maladie et d'accident ou de toute autre demande.

Les moments de convivialité ont été fortement restreints pour cause de mesures sanitaires. Le repas de fin de saison a cependant eu lieu en juin 21.



Sortie d'équipe - juin 2020 © Charles Muegel



SERVICES GÉNÉRAUX

Déménagement et restitution ou transformation des anciens locaux

- Planification et organisation du déménagement vers les Eaux-Vives.
- Déménagement des équipes de manière successives :
 - Technique (automne 20)
 - Administration (avant Noël 20).
 - Comptabilité et secrétariat général (janvier 21).
- Mise à disposition gracieusement du bâtiment des Philosophes au FIFDH, février - mars 21.
- Remise en état complète du bâtiment des Philosophes, déménagement et inventaire du matériel, restitution à la Ville de Genève au 30 avril 21.
- Remise en état complète de la salle Caecilia, déménagement et inventaire du matériel et restitution au 30 juin 21.
- Participation active du service à la prise en main du nouveau bâtiment dans le cadre d'une fin de chantier compliquée due au contexte sanitaire et à la remise du bâtiment en plusieurs étapes
- Réception et montage de tous les équipements des espaces administratifs et des bureaux.
- Participation et suivi pro-actif avec le DPBA (Ville) durant les séances utilisateurs pour résoudre les multiples problèmes liés au bâtiment et sa domotique chaotique notamment.
- Élaboration et conception du processus d'évacuation et de sécurité en concertation avec les autorités concernées
- Constitution et organisation d'une nouvelle équipe, qui assure l'ouverture et la fermeture du lieu, l'informatique et la sécurité, ainsi que la réception de toutes demandes venant de prestataires externes et des visiteurs.

ACCUEIL

En lien avec l'emménagement dans le nouveau bâtiment, un service « accueil » a été créé pour répondre aux nouveaux besoins, avec l'engagement d'un responsable de salle et d'une chargée de l'accueil des artistes.

L'équipe s'est chargée des tâches suivantes :

- Déménagement du bar et de la cuisine des Philosophes vers les Eaux-Vives
- Aménagement des espaces artistes (loges, salon d'attente, cuisine) et des espaces de travail (bureaux, cuisine, loggia). Collaboration étroite avec l'architecte de la Ville de Genève : travail sur plans et suivi budgétaire. Définition des besoins, recherche des produits et contact fournisseurs
- Réflexion et aménagements complémentaires pour l'espace bar du public ainsi que la billetterie.
- Création cercle « mobiliers » pour appropriation des espaces
- Conception et réalisation des nouvelles tenues des placeurs et placeuses – choix des formes, tissus et sélection atelier genevois.

Accueil des compagnies en répétition et mise en œuvre des espaces catering séparés pour raisons sanitaires.

Accueil de professionnelles et professionnels pour 3 spectacles :

- *No Paraderan*, de Marco Berrettini
- *Without References*, de Cindy Van Acker
- *STARs*, de Pascal Rambert

Accueil du public pour 5 événements :

- Enfin Dimanche
- *Poquelin II*, de TgStan
- Festival *Out of the Box*
- *Printemps*, de Denis Maillefer
- *La Comédie Virtuelle*, de Gilles Jobin

Formation / coaching de l'équipe des placeurs et placeuses pour l'accueil du public. Définition des valeurs et établissement de fiches de poste.

Formation FALC (Français facile à lire et à comprendre) pour l'équipe des placeurs et placeuses pour faciliter l'accueil des publics à besoins spécifiques.

Recrutement d'une nouvelle équipe de placeurs et placeuses : engagement de 13 personnes supplémentaires.





COMPTABILITÉ, BILLETTERIE, FINANCES ET PANDÉMIE

Les théâtres ont fermé en octobre 20. Ils ont réouvert à jauge réduite en avril 21. En conséquence nous n'avons quasiment pas eu de public et de recettes de billetterie.

Durant cette fermeture au public, nous avons déployé et formé nos équipes, déménagé dans des conditions acceptables, continué les processus de création tout en testant les nouveaux outils, les nouveaux locaux, le nouveau matériel, et fait face à des contraintes nouvelles.

L'ouverture à petite jauge au printemps a permis aux équipes de préparer l'ouverture de la nouvelle Comédie de Genève. Dès le mois de juin, une grande mobilisation du secrétariat général a eu lieu pour coordonner et mettre en place de manière transversale les journées portes ouvertes du 28 et 29 août 21.

Le secteur comptabilité a été renforcé avec la création d'un second poste de comptable pour faire face à l'augmentation exponentielle de traitement des salaires, des factures dont celles liées au déménagement et le suivi des crédits d'équipement notamment. Le service s'est doté d'un nouveau logiciel de salaire et a acquis un nouveau logiciel de comptabilité pour mieux répondre au volume important d'affaires à traiter désormais.

Le secteur de la billetterie a connu une saison pleine de rebondissements anxiogènes. D'abord affectées à d'autres tâches internes vu la fermeture provisoire, deux collaboratrices de l'équipe ont bénéficié d'une



opportunité de mobilité interne, avant de les remplacer et renforcer l'équipe pour la rentrée 21. Ajoutée à cela la multiplicité des différents formats de saison imaginés successivement avec autant de paramétrages compliqués dans notre logiciel de billetterie, liés au contexte sanitaire (distanciation) qui évoluait au fil des mois, l'équipe de billetterie a su se mobiliser face à ces tâches ardues avec ténacité.

Au niveau financier, la Comédie a respecté ses engagements financiers artistiques en honorant ou indemnisant les contrats annulés et / ou reportés, sans discontinuer. Concomitamment, la Comédie a assuré le financement des spectacles de création prévus dans la saison d'origine. Au niveau du personnel fixe, vu le temps d'intégration des nouveaux collaborateurs et collaboratrices, la formation liée au nouveau bâtiment et la forte mobilisation des équipes nécessaire pour assurer le déménagement, la fin de chantier, l'aménagement et l'ouverture du théâtre au public en avril, la Comédie n'a par conséquent pas eu recours aux RHT, en accord avec la FAD. Par ailleurs, au printemps 2021 et sur validation de la FAD, la Comédie a proposé un plan d'action spécifique en urgence, nommé « Plan Marshall » à l'interne, pour permettre de réallouer une partie de la subvention non-utilisée (situation au 31.3.21) à des artistes et des compagnies genevoises et romandes de travailler durant la pandémie et de réaliser des travaux de recherche sous diverses formes : workshops, lectures, résidences d'artistes, stage de formation continue, etc pour un montant total de CHF 489'000.-. Certains accueils de spectacles annulés ont généré un non-dépensé (le plus important est de CHF 629'000.- avec les Damnés). De la même manière, des économies de frais de fonctionnement ont été réalisées (CHF 842'000.-), suite notamment au retard du déménagement (fluide, entretien, maintenance, etc) ainsi qu'à l'activité réduite du théâtre et de son exploitation publique (nettoyage, communication, etc) pour finalement générer un non-dépensé de CHF 1'277'000.-.

PLAN D'ACTION SPECIFIQUE EN DIRECTION DES ARTISTES

Mise en place et coordination par le secrétariat général de ce que nous avons appelé à l'interne le Plan Marshall, opération qui a permis de réallouer une partie de la subvention non utilisée en mars 21 (CHF 489'000.-) aux artistes intermittents romands, de manière à leur permettre de travailler sous diverses formes : workshops, résidences d'artistes, stages de formation continue.

Résidence d'artistes (du 19 avril au 30 juin 21)

Le plan Marshall a entre autres permis à 10 compagnies de théâtre d'organiser des résidences de recherche de 2 semaines dans divers locaux de la Comédie de Genève (Studio 1, Studio 2, Atelier complémentaires, Salle Caecilia). Ainsi :

- La C^{ie} Bleu en haut bleu en bas (Anna Lemonaki) a pu engager 12 artistes et 1 administrateur ;
- La C^{ie} des Ombres (Jérôme Richer) a pu engager 1 artiste durant une semaine pour une résidence d'écriture ;
- La C^{ie} Où sommes-nous ? (Jaques Michel) a engagé 4 artistes, 1 administratrice ;
- La C^{ie} Jeane Föhn (Ludovic Chazaud) a engagé 6 artistes, 1 technicien.ne, 1 administratrice ;
- La C^{ie} Pan (Céline Goormaghtigh) a engagé 5 artistes, 3 technicien.nes, 1 administratrice ;
- La C^{ie} You should meet my Cousins from Tchernobyl (Isumi Grichting et Christian Cordonier) a engagé 2 artistes et 2 technicien.nes ;
- La C^{ie} Astérisque (Orélie Chen Fuchs) a engagé 7 artistes, 1 administratrice ;
- La C^{ie} IF (Isis Fahmy) a engagé 2 artistes et 3 technicien.nes, 1 administratrice

C^{ies} choisies après mise au concours coorganisée avec la faitière Tigre :

- Le Collectif du Pif (Rébecca Bonvin) a engagé 7 artistes et 1 administratrice
- La C^{ie} Fatum (Vincent Coppey) a engagé 8 artistes et 1 administratrice

Bilan : au total 72 engagements (54 artistes, 9 techniciennes et techniciens, 9 administrateurs et administratrices) durant 2 semaines.



Printemps de Denis Maillefer © Magali Dougados

Stage de formation continue mené par Lionel Gonzalez (du 25 mai au 4 juin 21)

De la même manière que la Comédie de Genève propose des formations continues aux équipes internes, il nous a été important, dans la situation sanitaire du printemps 21, que la formation continue puisse aussi s'adresser à celles et ceux qui sont au cœur du plateau.

La Comédie de Genève a donc proposé aux actrices et acteurs actifs en Suisse romande un stage/workshop de formation continue avec l'acteur, metteur en scène et pédagogue Lionel González.

Lionel González a travaillé sur la pièce en quatre actes de Maxime Gorki *Les enfants du soleil*.

Le stage était limité à 12 personnes (6 femmes, 6 hommes) et il a été rémunéré selon les conditions usuelles à la Comédie.

Bilan : au total 12 engagements (6 actrices et 6 acteurs romands) durant 2 semaines.

Workshop de Denis Maillefer – Printemps (du 7 au 19 juin 21)

Denis Maillefer, co-directeur de la Comédie de Genève, a proposé un workshop de deux semaines à 11 danseuses et danseurs ainsi qu'une actrice (Yvette Théraulaz) dont la thématique post-covid était de célébrer la renaissance de la nature, du désir et du théâtre.

Ces deux semaines de travail ont donné lieu dans la grande salle à 3 représentations publiques, elles ont également permis à 5 employés internes de la Comédie (technicien.nes) de retrouver le plateau en condition de spectacle.

Bilan : au total 15 engagements (6 danseuses, 5 danseurs, 1 actrice, 1 assistante à la mise en scène, 1 chorégraphe, 1 maquilleuse) durant 2 semaines.

ÉCOLOGIE

La Comédie est très engagée sur les questions écologiques, et depuis un certain temps déjà.

Petit tour d'horizon de nos engagements. Liste non exhaustive et en constante évolution :

- Analyse des projets, notamment en accueil, du point de vue des déplacements des personnes concernées, et du matériel. Moins de projets qui viennent de loin et repartent sans d'autres lieux à proximité (atteignables en train) qui accueillent également le projet
- Voyages des artistes et de nos équipes en train dans la mesure du possible (jusqu'à 6-8h en train, au-delà décision selon les cas)
- Décision d'organiser des cours internes de bonnes pratiques informatiques, ainsi que de gestion des appareils en veille
- Décision d'organiser de cours internes de déplacements à vélo en ville de Genève (Pro Vélo)
- Utilisation de produits écologiques (nettoyage, maintenance, atelier, etc). En cours de réalisation
- Présence quasi unique de produits frais et locaux au bar et au restaurant.
Offre végétarienne importante
- Sensibilisation au recyclage et à l'utilisation de matériel recyclable avec les équipes de création.
Ceci très en amont
- Analyse des kilomètres parcourus pour le choix du transporteur de décor (endroit de stockage de décor centralisé par rapport aux lieux de tournée)
- Encouragement envers le public pour l'inciter à venir en mobilité douce
- Participation à l'action « Urgence climatique » avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles, Le Théâtre National de Strasbourg, Le Festival d'Avignon et la Schaubühne de Berlin
- Participation comme entreprise-témoin pour les étudiants de la HEC Lausanne de l'UNIL à un séminaire du développement durable – évaluation selon le modèle B-CORP – label certifiant une approche durable
- Participation à un futur projet européen réunissant plusieurs théâtres d'envergure s'engageant à réaliser au moins un spectacle avec une mesure et une limitation du CO2 utilisé pour la globalité du spectacle (voyages, matériaux, types de lumière, de costumes, etc)
- Choix local des matériaux (décors, costumes, habits pour le personnel d'accueil, etc)



Le t-shirt et la veste du personnel d'accueil sont réalisés à Genève
avec du matériel respectueux de l'environnement)

Équipe Comédie de Genève 2020- 2021

Comité de direction

KOUTCHOU MOV Natacha	Co-direction générale
MAILLEFER Denis	Co-direction générale

Actions culturelles et pédagogiques

LISTA Tatiana	Directrice des actions culturelles
BONGI Tiziana	Collaboratrice aux actions culturelles
TERKI Florence	Collaboratrice aux actions culturelles
LANFRANCHI Marion	Assistante aux actions culturelles
FEDOROWSKY Melissa	Technicienne polyvalente
YETERIAN Diane	Technicienne polyvalente

Communication

GURTNER Olivier	Directeur de la Communication
NOISET Hélène	Chargée du mécénat et des partenariats
FAVRE Guillaume	Chargé de la stratégie digitale
TRAN Thanh-Vi	Chargée de communication
VILLARD Charlotte	Assistante de communication

Dramaturgie

MEYER-MACLEOD Arielle	Collaboratrice artistique
-----------------------	---------------------------

Production

BORDEZ Julie	Directrice de la production et Adjointe à la programmation internationale
ARSELIN Marina	Chargée de production accueils et coproductions
FOURNIER Gautier	Chargé de production déléguée et de tournée
RENEAU Pascale	Chargée de production déléguée et de tournée
FUCHS Aline	Assistante de production

Relations extérieures et presse

FERRIER Christine	Responsable
-------------------	-------------

Secrétariat général

LAURENT Bernard	Secrétaire général
MORARD Annick	Assistante de direction
BLAETTLER Olivier	Collaborateur de projets

Comptabilité

CORNIGLION Monique	Comptable
BAUD-NALY LAURE	Comptable

Accueil public

LANFRANCHI Cassandre	Responsable de l'accueil des publics
CHAMPENDAL Hugues	Responsable de salle
BORNOZ Martine	Collaboratrice billetterie & catering artistes

Équipe des placeuses et placeurs

ANOR Matéo, BAILLY Josse, BENAMAR Ancilla, BOSS Nora, BRICENO Paloma, CARVALHO Josua, CLERC Sélim, DUBEY Marion, FISCHER Bérénice, GALLON Léa, GARCIA Lucia, GONZATO Enzo, PADLEWSKY Alice, PRIZI-GONZALES Aylin, PROUT Candida, RASSOULI Darya, ROBERT Pauline, SAVARIAU Oïfa, SHLONSKY Layla, TANNER Louise

Billetterie

RUGGERI Gianluca	Responsable de la billetterie
TABOADA Silvia	Collaboratrice au service de la billetterie

Ressources humaines

SIFFLET Diane	Directrice RH
FRÉSARD Roxanne	Assistante RH
LINARDOU Asimina	Assistante RH

Services généraux

MORET Richard	Responsable des services généraux
BECKER Damien	Huissier
DELLEY Andrea	Huissière
MAZZOLA Francesco	Huissier

Technique

FRÖHLE Yves	Directeur technique
PROUT Terence	Adjoint au Directeur technique
BALLERIO William	Adjoint au Directeur technique
BERTRAND Hugo	Serrurier-constructeur de décor
BLANC Margaux	Assistante au service technique
BOISSEAU Balthazar	Cintrier-machiniste
BOREL Gilles	Régisseur vidéo
BRUNISHOLZ Philippe	Régisseur plateau, Constructeur
BRYAND Alexandre	Régisseur lumière et vidéo
CRUCHON Alain	Menuisier, Constructeur de décors
DEPIERRE Bastien	Régisseur lumière
DUBOIS Karine	Couturière – Habilleuse
DUREL Loïc	Apprenti techniscéniste
DLIOUI Houssein	Régisseur vidéo
GASTALDELLO Mateo	Régisseur plateau
GONZATO Pio	Régisseur son/réseau
JENNY Jean	Régisseur plateau, Accessoiriste
LABBÉ Margaret	Assistante au service technique
LÉVI Serge	Régisseur Lumière
MARTIN Benoît	Cintrier
MEGROZ Ivan	Cintrier
MILLO Youri	Cintrier
MOBERG Ingrid	Responsable atelier costumes
MUGEL Charles	Régisseur son
OBERSON Valérie	Régisseuse plateau, Constructrice
PERRE Nelly	Régisseuse Lumière
PERRIER Gilles	Responsable atelier technique
RAMOS LOPES Frederico	Régisseur Plateau
REBOU Thomas	Régisseur Lumière
SAILLET Benoît	Régisseur Son
VICQ Benjamin	Régisseur Son
VU Duc Anh	Apprenti techniscéniste



Équipe de la Comédie de Genève dans *Le Matin Dimanche* - août 2021 © Yvain Genevay

La Fondation d'Art Dramatique en 2020-2021

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Sami KANAAN Maire
Mme Coré CATHOUD Conseillère culturelle
Mme Lorella BERTANI

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE Conseiller culturel

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Mme Patrizia DE SAAB D'AMORE (Parti Socialiste)
Mme Anne-Marie GISLER (Parti Libéral Radical)
M. Alain Marc Aurèle MISEREZ (Parti Démocrate-Chrétien)
M. Alpha DRAME (Les Verts)
M. Arsemio ROJAS (Ensemble À Gauche)
Mme Helen YAU (Mouvement citoyens genevois)
Mme Elvira VOSKRESENSKAIA JACQUIER (Union Démocratique du Centre)

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE SYNDICAT SUISSE ROMAND DU SPECTACLE

M. Vincent BABEL
M. Daniel WOLF

MEMBRES DU BUREAU

Mme Lorella BERTANI Présidente
Mme Anne-Marie GISLER Vice-Présidente
Mme Patrizia DE SAAB D'AMORE Secrétaire
Mme Coré CATHOUD Représentante Ville de Genève
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE Représentant Canton
M. Daniel WOLF Représentant Du Srs

SECRÉTARIAT FAD

Mme Tiziana SAGACE-PASCALE Assistante-administrative

THÉÂTRE DE LA COMÉDIE

Mme Natacha KOUTCHOUMOV et M. Denis MAILLEFER Direction générale
M. Bernard LAURENT Direction administrative et financière
Mme Monique CORNIGLION Comptabilité

POCHE - GENÈVE

M. Mathieu BERTHOLET Direction
Mme Veronica BYRDE Administration
Mme Chantal MAILLARD Comptabilité

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE BOURQUIN FRÈRES & BERAN SA

M. Jean-Paul TRIBOULET Conseiller financier

SFER Société fiduciaire d'expertise et de révision (réviseur)

M. Pascal RIVOLLET

M. Antoine PIERROZ



COMÉDIE DE GENÈVE

ENTRÉE DU PUBLIC :

Esplanade Alice-Bailly 1
1207 Genève

ADRESSE POSTALE

Comédie de Genève Théâtre
Promenade Louise-Boulaz 2
Case postale
1211 Genève 6
T. + 41 22 320 50 00

2020-2021_RÉPERTOIRE

BILAN au 30 juin 2021

CONSEIL 29 novembre 2021

ÉQUIPE

direction Mathieu Bertholet

administration Veronica Byrde

attaché de direction & diffusion Fred Schreyer

communication & presse Julia Schaad

publics & médiation culturelle Iris Meierhans

assistante communication Alessandra Oriolo

production Clémentine Chapuis

comptabilité Chantal Maillard

billetterie & accueil Emilie Collin

secrétariat & réception Pauline Decaillet

technique Philippe Bégneu

adjoint technique Stéphane Charrier

bar Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella

POCHE /GVE

THÉÂTRE /Vieille-Ville

Rue du Cheval-Blanc 7

1204 Genève

__RAPPORT D'ACTIVITÉ – RÉPERTOIRE, saison 20_21

Voici le rapport d'une saison tronquée (30 représentations au lieu de 114 prévues) où nous avons pu tenir tous nos engagements envers les artistes, créer toutes les pièces que nous avons mises au calendrier, où, malgré tout, POCHE /GVE a été une véritable fabrique de théâtre durable, éthique, locale et joyeuse, où le public a rempli presque tous les sièges disponibles et nous a souri juste des yeux (jauge fixée à 43 par ordonnance sanitaire et port du masque obligatoire.)

Où POCHE /GVE, dans un contexte pandémique complètement inédit, a pu tester, éprouver, mettre à l'épreuve, radicalement, une nouvelle façon de penser et faire du théâtre démontrer, face à une crise inattendue, que faire du théâtre autrement pouvait être une réponse à d'autres crises, bien prévisibles celles-là...

LA PIÈCE PARFAITE / DE PROFUNDIS pièce radiophonique

Production participative qui s'inscrivait au cœur d'un travail ambitieux, de très longue haleine, lors de la saison 19_20, impliquant une cinquantaine de spectatrices dans son écriture, la création a été coupée en plein vol par le premier confinement. Non seulement les représentations publiques ont été interdites, mais l'incertitude de cette première vague a aussi empêché le travail de répétition (ce qui n'a plus été le cas dans les confinements suivants...). LA PIÈCE PARFAITE est la seule de nos productions qui a été extrêmement impactée par la crise. Mais, grâce à l'engagement des actrices, des créatrices (en particulier du metteur en scène Yvan Rihs et du créateur son, Andrés Garcia) qui ont cherché des moyens de continuer leur travail (dans l'espoir d'une réouverture proche) et se sont déplacées sur ZOOM pour se concentrer sur le travail du texte, de la musique et de son, le travail artistique a pu, bon gré mal gré, se poursuivre. En collaboration avec le Festival de La Bâtie et Radio Vostok, nous avons pu proposer une version radiophonique de la pièce, jouée en live trois fois devant du public (deux pour les spectatrices de La Bâtie, et une pour les Commanditaires). Comme les actrices de LA PIÈCE PARFAITE ne font pas partie de l'ENSEMBLE, nous n'avons pas pu proposer une autre vie proposer une autre vie à cette création. De plus, le texte répondant à une commande extrêmement contextualisée (écriture lancée par les Commanditaires), il aurait été difficile de la faire revivre autrement, ailleurs, plus tard... Mais les Commanditaires ont néanmoins vécu avec nous une expérience hors du commun, et se sont, pour beaucoup d'entre elles, liées durablement au théâtre, soit en intégrant le Comité de Spectatrices, soit le Comité de Lecture.

VOUS ÊTES ICI / Épisode 2 : Les Ruines

Projet extrêmement ambitieux de la saison 20_21, piloté par l'association La République éphémère, qui liait tous les théâtres de Genève par une série théâtrale qui devait se dérouler sur toute la saison, cette tentative s'est fracassée contre le virus. Après un premier épisode au Théâtre de l'Orangerie, le second épisode, // Les Ruines // a eu lieu au POCHE /GVE. L'intérêt de la presse pour cette initiative inédite, la polémique autour du premier épisode (conflit entre l'auteure et la metteuse en scène) ont rempli la salle et laissé nombre de spectatrices dans l'attente. L'organisation et la gestion de crise au sein du projet (l'auteure *usurpée* était également actrice dans le deuxième épisode ; une performeuse s'est blessée dans le premier épisode ; la gestion des abonnements à la série était *aventureuse*...) ont manqué de pratique au moment d'arriver au

POCHE et ont demandé une implication énorme de la part de notre équipe. De plus, le travail d'écriture ne correspondait pas à nos critères de qualité littéraire (l'épisode prévu au POCHE a simplement été annulé pour être remplacé par l'épisode 3, écrit par un auteur que nous avions explicitement refusé d'accueillir...). Notre investissement financier sur ce projet, pour faire avec les autres (comme les autres) théâtres ne s'est donc pas révélé une réussite. De plus, cet argent investi hors du POCHE n'est pas rentabilisé avec la même efficience hors de notre système de production (ensemble + répertoire), confirmant notre volonté de sortir des réseaux de coproductions et d'échangisme afin de valoriser un engagement juste, éthique et dans la durée pour les artistes.

ENSEMBLE 20_21

Notre saison a proprement dit n'a donc pu commencer que relativement tard, après la reprise radiophonique de LA PIÈCE PARFAITE et l'épisode de VOUS ÊTES ICI. De plus, notre présentation de saison ne s'est faite qu'en septembre, afin de nous laisser le temps de réagir à la crise sanitaire et de faire une proposition de saison la plus adéquate possible. Ce *retard* nous a coûté un grand nombre de représentations, étant donné la fermeture des théâtres proclamée à Genève dès novembre...

EDITH (LE JOURNAL D'EDITH) a donc été interrompu par le Canton de Genève, un mois avant le reste de la Suisse, après quatre représentations seulement. Le théâtre a été mis en *hibernation*. Mais, grâce à la flexibilité de nos équipes artistique, administrative et technique, nous avons rapidement pu mettre en place de nouveaux plannings de répétition, laissant toujours la possibilité ouverte d'accueillir du public, au moindre frémissement de la courbe des infections et aux mouvements des autorités. Mais cette réactivité absolue du théâtre, rester ainsi constamment sur la brèche et adapter constamment les plannings (au cas suspecté d'infection, aux attentes de résultats de tests, aux possibilités ou non de voyager des metteurs en scène, et au calendrier et engagements des unes et des autres hors du POCHE) a coûté beaucoup d'énergie. L'incertitude, le manque de perspectives peuvent laminer les plus téméraires. Envers et contre tout, nous avons pu mener tous les spectacles jusqu'à leur création... sans aucun cas déclaré de Covid-19 dans l'ENSEMBLE !

Une troupe solidaire, responsable, qui a su agir en conscience sans avoir besoin d'engager des mesures restrictives ou autoritaires, sans contrôle continu ou autre forme de coercition. La collégialité, l'envie de travailler et de s'engager pour un projet commun ont suffi à agir comme ciment pour nous permettre à toutes, ENSEMBLE, de traverser cette crise sans précédent.

Tous les spectacles ont, dans un premier temps, été menés jusqu'à leur Générale, uniquement face à un public interne (équipe artistique et administrative du POCHE). Nous ne voulions pas faire de représentations pour les professionnelles (autorisées par les ordonnances fédérales). Nous n'avions pas besoin de le faire, puisque nous ne fabriquons pas de spectacles pour les vendre, mais pour les montrer à des publics. Et que nous trouvions étrange de priver les publics d'accès à la culture mais de laisser les professionnelles participer, comme si de rien n'était, à la vie culturelle. Nous essayons de travailler pour tous les publics.

De même, notre refus catégorique de proposer une offre alternative (streaming, podcast, et autres anglicismes), de déplacer notre travail dans la virtualité ont fait parler de nous par la radicalité et la clarté de notre ligne.

Cette manière de faire nous a permis, une fois pour toutes, de démontrer la résilience absolue de notre système de production.

Nous avons travaillé, fabriqué, créé, dans l'espoir toujours douché de pouvoir présenter notre travail aux spectatrices. Sans représentation le soir, nous avons pu accélérer le processus de répétitions. Dans l'incertitude, nous avons toujours voulu être prêtes. Avec plus de visibilité sur les mesures à venir, les étapes et les calendriers de réouverture, nous aurions pu faire encore meilleur usage du temps gagné (perdu ?) pour donner plus de temps aux choses, au travail, aux créations, à la réflexion. Mais sans ligne claire des autorités, nous avons fait notre travail au mieux, et nous sommes retrouvées pour la première fois dans un trou moral, de travail, de sens, fin mars 2020, après avoir répété et créé tous nos spectacles, avec rien d'autre à faire que d'attendre la réouverture...

REPRISE

Nous avons rapidement réfléchi sur le devenir de tout ce travail investi dans la création de tous ces spectacles. Reprendre les créations de la saison 20/21 tout en créant de nouveaux spectacles pour la saison 21/22 amputait énormément imputaient énormément notre budget pour les nouvelles créations, et par-là même notre engagement pour la profession locale. Il nous fallait donc faire vivre des spectacles créés tout en en créant de nouveaux pour maintenir un niveau d'emploi égal. Ce qui demande beaucoup plus d'argent... que nous n'avions pas. Mais la Fondation d'Art Dramatique, appuyée par la Ville, nous a octroyé le droit de planifier une saison déficitaire en nous demandant d'aller chercher d'autres sources de revenus auprès de fonds privés, afin de combler, autant que possible, le déficit prévisionnel.

Et nous avons trouvé une fondation genevoise, prête à s'engager avec nous pour l'émergence, la durabilité et une réflexion plus large sur la manière de fabriquer du théâtre en Romandie. Cet engagement est durable et peut se prolonger sur d'autres saisons. Notre projet clair, notre attitude durant cette crise et la résilience de nos dispositifs ont sans doute aussi convaincu cette Fondation de nous suivre et de nous soutenir. POCHÉ /GVE peut donc désormais compter sur un apport de CHF 300'000.- supplémentaires chaque saison pour continuer à mener son projet spécifique. Cet apport nous permet, pour la saison 21_22, de reprendre nos créations tout en maintenant un niveau d'emploi élevé. Et nous permettra à l'avenir de prolonger les contrats et d'engager plus d'artistes, nous donnant la possibilité de jouer un rôle sérieux dans la déprécarisation de la profession locale, si durement secouée par cette crise.

La mise en place de la reprise des spectacles durant la saison 21_22 justifie aussi que les bilans artistiques et de production des créations seront faits en fin de saison ENCORE_ENSEMBLE et non pas dans ces pages.

Le choix des pièces pour la courte période de reprise a été envisagé dans la perspective de la prolongation de la saison 20_21 jusqu'en décembre. Et de la disponibilité des actrices et des metteuses en scène entre avril et octobre 2021. L'enthousiasme du public a été plus que réjouissant (toutes les places disponibles ont été vendues en quelques heures). Celui de la presse également. La courte réouverture en avril nous a permis de solidifier le travail de répétitions devant un public, certes restreint mais enthousiaste, en fonction du planning de reprises pour la saison suivante (21_22), et avec la possibilité de préparer la reprise des rôles par les remplaçants de Guillaume Miramond, qui ne pouvait rester dans l'ENSEMBLE à cause d'un engagement pris ailleurs.

ÉQUIPE

Mais l'incertitude, le dédain politique a tout de même usé notre ferveur : certaines employées ont profité de cette crise pour repenser leur projet de vie. Nous avons donc pu profiter de ces départs, du creux de mai et

juin pour trouver de nouvelles personnes amenant un regard frais sur le projet du POCHE à des postes clés (en communication et médiation). De plus, nous avons eu un peu de temps pour anticiper le départ important de Philippe Bégneu après plus de 30 ans de service au POCHE en tant que chef technique, pour qui nous avons trouvé deux remplaçantes. Ainsi, nous avons créé un nouveau poste fixe, donnant aussi de la durée à une technicienne de plus au sein du POCHE.

La force de la troupe nous a donné l'énergie et le courage de continuer. Toute l'équipe a pu être solidaire autour de plateau et de la création, qui est réellement, physiquement et concrètement au cœur de la fabrique de théâtre du POCHE. Nous savions, malgré tout, pourquoi nous continuions.

mAthieu Bertholet
novembre 2021

__ 10 SPECTACLES

30__représentations

84__représentations annulées

FESTIVAL // 1 création

POCHE /GVE présente dans le cadre de La Bâtie-Festival de Genève

DE PROFUNDIS – LA PIÈCE PARFAITE de Magali Mougel (choisie par les commanditaires)

performance radiophonique

(forme proposée suite à l'annulation de la production du spectacle en mars 2020)

mise en scène sonore Yvan Rihs

avec Alexandra Marcos, Jacques Michel, Isabela de Moraes Evangelista, Adrien Zumthor

composition musicale Andès Garcia

assistanat Lionel Perrinjacquet

commanditaires Marco Andrade, Philippe Benetti, Camille Bierens de Haan, Peiro Bonnal, Lilas Chabot, Sylvie Coppé, Mercedes Gonzales, Annick Hug, Nickolas Sansonna, Anne Sauthier, Edith Scherer, Kim Schneider (aka LaGonz'), Nailza Souza, Julien Terrier, Alexandra Turrian, Céline Yvon

les 8 et 9 septembre 2020 // 2 représentations

production POCHE /GVE

COPRODUCTION 2020 // 1 création

VOUS ÊTES ICI une série au théâtre - Episode 2

LES RUINES de Stéphane Bouquet

mise en scène Manon Krüttli

avec Rébecca Balestra, Claude-Inga Barbey, Juan Antonio Crespo, Baptiste Gilliéron, Maxime Gorbachevsky, Noémie Griess, Aurélien Gschwind, Karim Kadjar, Nora Steinig

et Sylvie Kleiber (scénographie), Eléonore Cassaigneau (costumes), Brice Catherin (son), Jonathan O'Hear (lumière), Lucile Carré (assistanat)

du 5 au 13 octobre 2020 // 8 représentations

production association République Éphémère et POCHE /GVE

coproduction Théâtre de l'Orangerie, TU – théâtre de l'Usine, le Grütli – centre de diffusion et production des arts vivants, l'Abri, Théâtre Saint-Gervais, Théâtre de Carouge, Théâtre des Marionnettes, Pavillon ADC, Théâtre du Galpon, Théâtre du Loup, Comédie de Genève. Projet porté par Michèle Pralong, Julie Gilbert et Dominique Perruchoud

RÉPERTOIRE 2020-2021 // 6 créations

EDITH (Le journal d'Edith) de Patricia Highsmith

traduction, adaptation et mise en scène mAthieu Bertholet

avec Angèle Colas, Jeanne De Mont, Fred Jacot-Guillarmod, Guillaume Miramond

et Léonard Bertholet (assistant), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Paola Mulone (costumes), Fred Jarabo (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

du 26 au 29 octobre 2020 // 4 représentations // 18 représentations annulées

production POCHE /GVE, avec le soutien de la Fondation Leenaards et Les Colporteurs – CRFG

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? d'Edward Albee

traduction Daniel Loayza

mise en scène Anne Bisang

avec Valeria Bertolotto, Angèle Colas, Jean-Louis Johannides, Guillaume Miramond

et Aude Bourrier (assistante), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Amandine Rutschmann (costumes), Andrès Garcia (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

du 19 au 25 avril 2021 // 7 représentations // 3 représentations annulées

production POCHE /GVE, coproduction Théâtre populaire romand – Centre neuchâtelois des arts vivants (TPR), avec le soutien de la Fondation Leenaards

GOUTTES D'EAU SUR PIERRES BRÛLANTES de Rainer Werner Fassbinder

traduction, adaptation et mise en scène mAthieu Bertholet

avec Valeria Bertolotto, Angèle Colas, Jean-Louis Johannides, Guillaume Miramond

et Léonard Bertholet (assistant), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Paola Mulone (costumes), Fred Jarabo (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

du 21 au 25 avril 2021 // 6 représentations // 6 représentations annulées

production POCHE /GVE, avec le soutien de la Fondation Leenaards

FEMME DISPARAÎT (versions) de Julia Haenni

traduction Julie Tirard

mise en scène Selma Alaoui

avec Valeria Bertolotto, Angèle Colas, Caroline Gasser (Jane Friedrich)

et Joséphine de Weck (assistante), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Anna Pacchiani (costumes), Fred Jarabo (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

du 6 au 9 mai 2021 // 3 représentations // 9 représentations annulées

production POCHE /GVE, avec le soutien de la Fondation Leenaards, coproduction Mariédl (Bruxelles)

LA MAISON SUR MONKEY ISLAND de Rebekka Kricheldorf

traduction Leyla Rabihi et Frank Weigand

mise en scène Guillaume Béguin

avec Angèle Colas, Jeanne De Mont, Fred Jacot-Guillarmod, Guillaume Miramond

et Florian Mésege (assistante), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Aline Courvoisier (costumes), Samuel Pajand (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

répétitions du 14 au 25 septembre et du 28 octobre au 18 novembre 2020 // 20 représentations annulées

production POCHE /GVE, avec le soutien de la Fondation Leenaards

DANS LE BAR D'UN HÔTEL DE TOKYO de Tennessee Williams

traduction Guillaume Poix

mise en scène Manon Krüttli

avec Jeanne De Mont, Fred Jacot-Guillarmod, Jean-Louis Johannides, Guillaume Miramond

et Isabelle Vesseron (assistante), Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Aline Courvoisier (costumes), Jonas Bernath (son), Katrine Zingg (maquillage et coiffure)

répétitions du 7 décembre 2020 au 16 janvier 2021 // 11 représentations annulées

production POCHE /GVE, avec le soutien de la Fondation Leenaards

RÉPERTOIRE // 2 reprises

AU BORD de Claudine Galéa

création 2016

mise en scène Michèle Pralong

avec Jeanne De Mont et la participation de Wave Bonardi

et Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Eléonore Cassaigneau (costumes création), Brice Catherin (son)

répétitions 9, 10, 19, 20 et 23 novembre 2020 // 9 *représentations annulées*

production POCHE /GVE

KRACH de Philippe Malone

création 2017

mise en scène Selma Alaoui

avec Fred Jacot-Guillarmod et la participation de Wave Bonardi

et Anna Popek (scénographie), Jonas Bühler (lumière), Eléonore Cassaigneau (costumes création), Fred Jarabo (son création)

répétitions du 14 au 16 décembre 2020 // 8 *représentations annulées*

production POCHE /GVE, coproduction Le Rideau de Bruxelles (création)

RÉPERTOIRE // tournée

__SPECTACLES EN TOURNÉE

EDITH (Le journal d'Edith) de Patricia Highsmith

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? d'Edward Albee

GOUTTES D'EAU SUR PIERRES BRÛLANTES de Rainer Werner Fassbinder

au Théâtre populaire romand – Centre neuchâtelois des arts vivants (TPRV)

du 6 au 9 mai 2021 // 6 *représentations annulées*

__18 AUTRES ÉVÈNEMENTS // RÉALISÉS

__5 ATELIERS ECRITURE //

25 septembre, 4 décembre Karelle Ménine / 9 octobre Marie Fourquet / 27 novembre, 18 décembre Sarah Jane Moloney

Animés par les auteures de POCHE /GVE. Ouverts à toutes

__6 GÉNÉRALES OUVERTES AU COMITÉ SPECTATRICES //

7 septembre / 4 octobre / 25 octobre / 17 avril / 18 avril / 5 mai

Elles sont les seules invitées aux Générales. Elles rencontrent les équipes de création et les auteures. Elles débattent de leur travail. Elles partagent leurs impressions et parlent autour d'elles du travail effectué au POCHE /GVE

__1 RÉPÉTITION OUVERTE //

18 octobre EDITH

Assister à un moment de répétition pour mieux comprendre la fabrication du théâtre et partager ses impressions

__1 VOYAGE LES COLPORTEURS //

le 14 octobre POCHE /GVE se rend à Château Rouge Annemasse : LA DUCHESSE D'AMALFI de John Webster

__FÊTE DU THÉÂTRE au POCHE //

au BARDU POCHE /GVE

9 et 11 octobre 2020

Ateliers d'écriture et tricot-pensée

__LECTURE Salon du Livre //

extraits du roman de Maylis Besserie lus par Guillaume Pidancet, une rencontre modérée par Charlotte Lang

au BARDU POCHE /GVE

31 octobre 2020

__1 PROJECTION //

aux CINÉMAS DU GRÜTLI

30 octobre 2020

« American Beauty » de Sam Mendes - en écho à Edith (Le journal d'Edith)

__1 ATELIER EPISTOLAIRE // hiver 2021 animé par Karelle Ménine

__1 AUDITION OUVERTE// 6 jours de travail commun, 62 artistes rencontrées

à la salle de répétitions

18 et 19 décembre 2020 1^{er} tour / 22, 23 29 et 30 janvier 2^{ème} tour

__ET EN MARGE DES SPECTACLES //

2 Intros du dirlo

2 Bords de scène

Rencontres avec les équipes artistiques

__40 AUTRES ÉVÈNEMENTS // ANNULÉS

__6 ATELIERS ECRITURE

__4 GÉNÉRALES OUVERTES AU COMITÉ SPECTATRICES

__7 RÉPÉTITIONS OUVERTES

__6 RDV du 7 // lectures collectives proposées par les comédiennes de l'Ensemble

__3 ATELIERS TOUT PUBLIC //

LABO THÉÂTRE ET CINÉMA du 8 octobre au 15 janvier

LABO DÉmasqueR du 8 octobre au 17 avril

LABO CRITIQUE

__1 FORUM // TOURNER ? 20 novembre 2010

__1 FORUM // DÉmasqueR 17 avril 2021

__2 VOYAGES ET 3 ACCUEILS DES COLPORTEURS

__1 ATELIER PROFESSIONNEL et RESTITUTION PUBLIQUE TRANSFERT THÉÂTRAL // accueil – janvier 2021

__2 STAGES PROFESSIONNELS jeu / écriture

__4 PROJECTIONS // partenariat avec les CINÉMAS DU GRÜTLI

__1 RENCONTRE EN PARTENARIAT AVEC LE FIFDH

__ET EN MARGE DES SPECTACLES //

5 (re)mises en jeu

7 Intros du dirlo

7 Bords de scène

Rencontres avec les équipes artistiques

Accueils et accompagnement des associations